# Les pays des arbres à myrrhe et des pins parasols À propos de *T3-ntr*

#### Frédéric Servajean

Équipe Égypte Nilotique et Méditerranéenne – Laboratoire ASM Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140, Université Paul-Valéry Montpellier, CNRS, MCC

E TOPONYME , « Pays du dieu » (*T3-ntr*), attesté à partir de la Première Période intermédiaire , apparaît dans la documentation le plus souvent – mais pas seulement – en relation avec Pount. L'une des premières analyses conséquentes lui ayant été consacrée est due à Charles Kuentz. Il écrivait, en 1917, « Il est acquis (...) que désigne toutes les régions orientales du monde connu des Égyptiens, depuis l'extrême sud-est ( c'est-à-dire la Somalie et l'Érythrée) jusqu'à l'extrême nord-est ( consacrée est à dire la Somalie et l'Érythrée) jusqu'à l'extrême nord-est ( consacrée est à dire le pays des Hétéens; et même, par extension, la Crète consacrée est à dire le pays des Hétéens; et même, par extension, la Crète consacrée est à dire le pays des Hétéens; est employé en parallélisme avec un nom de pays, ce n'est pas à titre d'équivalent exact; les deux notions géographiques ne sont pas superposables: consacrée est toujours plus grand que tel ou tel pays donné, et c'est une partie seulement de ce consciurion de la démonstration de Kuentz acceptée par la plupart des chercheurs – mais qui ne fit pas pour autant l'unanimité – est la supposée localisation orientale.

En 1971, B. Couroyer s'intéressa à la partie du dossier dans laquelle *T3-ntr* se trouve en relation avec une région située au nord de l'Égypte, dans la montagne libanaise, afin d'identifier dans ce toponyme le dieu caché derrière le vocable *ntr*<sup>3</sup>. Deux ans plus tard, il introduisit dans le dossier les attestations plus méridionales de *T3-ntr* et les examina en relation avec Pount. Ses conclusions le conduisirent à l'idée que le « Pays du dieu » n'aurait pas toujours désigné la même réalité géographique septentrionale. Il se serait peu à peu déplacé vers le sud, entre les XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> dynasties – tout en continuant à renvoyer à la première réalité – pour rejoindre un pays de Pount situé en Afrique, à l'est de la vallée du Nil, sans pour autant être identique à ce dernier. Deux régions, par conséquent, juxtaposées quelque part à l'est de la Vallée, non loin de la mer Rouge. Si l'on peut admettre qu'une

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dans la tombe QH 110 de Qubbet el-Hawa (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> dynasties héracléopolitaines), cf. E. EDEL, *Die Felsgräbernekropole der Qubbet el-Hawa bei Assuan I/3. Architektur, Darstellungen, Texte, archäologicher Befund und Funde der Gräber QH 102-QH 209*, Paderborn, Munich, Vienne, Zürich, 2008, p. 1795 (5.7).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Ch. KUENTZ, « Autour d'une conception égyptienne méconnue : l'Akhit ou soi-disant horizon », BIFAO 17, 1917, p. 181-182. Les quelques lignes de J. Osing dans LÄ II, 1977, 815-816, s. v. Gottesland, posent parfaitement le problème. En revanche, les nombreuses remarques de Fr. Breyer dans son ouvrage sur Pount (Punt. Die Suche nach dem "Gottesland", Culture and History of the Ancient Near Eastern 80, Leyde, Boston, 2016) ne font que l'obscurcir.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> B. COUROYER, « Le Terre du Dieu », Revue Biblique 78/1, 1971, p. 59-70.

région déterminée reçoive, à un moment donné, un nouveau nom <sup>4</sup>, pour des raisons qui restent à expliquer, on voit bien qu'ici, la difficulté vient non du toponyme en question mais de la localisation africaine de Pount.

Abdel Aziz Saleh reprit l'analyse de ce dossier en 1981 mais ses conclusions ne diffèrent pas de celles de Charles Kuentz<sup>5</sup>. Cl. Vandersleyen l'examina également, en relation avec la problématique de W3d-wr. Il écrit à ce propos, « Comme on le voit, "Terre du dieu" n'est pas un lieu précis. Ne serait-ce pas la "Terre d'Horus", le maître du sol égyptien, ou la terre du roi incarnation d'Horus? Pour l'Égypte, peut-être, mais la Terre du dieu se trouve aussi loin au sud, à Pount »  $^6$ . Avec cette analyse, le dernier élément fédérateur – un positionnement de  $T_3$ ntr à l'est de l'Égypte – disparaît et on ne voit plus à quoi cette désignation pourrait faire référence. La solution proposée par Vandersleyen s'explique par le fait que cette tentative de localisation est tributaire du double débat portant sur la définition de W3d-wr et la localisation de Pount <sup>7</sup>. Évidemment, si *W3d-wr* désigne le Nil, il va de soi que Pount et *T3-nt* doivent être recherchés dans les contrées méridionales et lointaines de l'Afrique continentale. Les tenants d'une localisation de Pount en Afrique parviennent d'ailleurs à un constat similaire. Dans ces conditions, la reconstruction géographique de Charles Kuentz s'effondrait puisque, soudainement, l'essentiel des attestations de T<sub>3</sub>-ntr ne renvoyait plus à l'est mais au sud <sup>8</sup>.

En 2002, Dimitri Meeks publia une importante étude sur Pount 9. D'après lui, ce dernier territoire correspondrait à « la partie occidentale de la péninsule arabique, de l'Arabie pétrée au Yémen » <sup>10</sup>. Les recherches actuelles sur les rives de la mer Rouge – et d'autres encore <sup>11</sup> – tendent à confirmer cette analyse. Remarquons, avant de poursuivre, que, considéré à partir de la documentation égyptienne, un tel territoire possède une indéniable cohérence géographique [fig. 1]. Le mot désignerait la région se trouvant de l'autre côté de la mer Rouge, à l'instar de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Id., « Pount et la Terre du Dieu », Revue Biblique 80/1, 1973, p. 53-74.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Abdel Aziz SALEH, « Notes on the Ancient Egyptian ta-netjer, "God's-Land" », *BIFAO* 81, p. 107-117.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cl. Vandersleyen, Le delta et la vallée du Nil. Le sens de ouadj our (w3d wt), Connaissance de l'Égypte Ancienne 10, Bruxelles, 2008, p. 103. Sachant que les travaux de Cl. Vandersleyen à ce propos sont nombreux, on mentionnera juste id., « Les inscriptions 114 et 1 du Ouadi Hammamât (11e dynastie) », ChronEg 64, 1989,

p. 148-158. <sup>7</sup> Pour cette dernière, voir, par exemple, K.A. KITCHEN, « Punt and how to get there », *Orientalia* 40, 1971, p. 184-206; id., « The Land of Punt », dans T. Shaw et al. (éd.), The Archaeology of Africa. Food, Metals and Town, Londres, New York, 1993, p. 587-608; id., «Further Thoughts on Punt and its Neighbours», dans A. Leahy, J. Tait (éd.), Studies on Ancient Egypt in Honour of H.S. Smith, Londres, 1999, p. 173-178; et id., « Punt, l'Égypte en quête des résines », dans Yémen, au pays de la reine de Saba (exposition présentée à l'Institut du monde arabe du 25 octobre 1997 au 28 février 1998), Paris, 1997, p. 49. L'idée d'une localisation autre qu'africaine fut abandonnée pour une longue période, cf., par exemple, J. LECLANT, « L'exploration des côtes de la mer Rouge. À la quête de Pount et des secrets de la Mer Érythrée », Annales d'Éthiopie 11, 1978, p. 69-73 ; G. POSENER, « Le pays de Pount », ACF 73, 1973, p. 369-374 ; id., « L'or de Pount », Ägypten und Kusch. Schriften zur Geschichte und Kultur des alten Orients 13, 1977, p. 337-342; et J. VERCOUTTER, « L'image du Noir en Égypte ancienne », BSFE 135, 1996, p. 35. Cf., également, infra, n. 9.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Il est à cet égard intéressant d'examiner la carte I (L'Égypte et ses voisins) de l'Annexes 6 (Cartes) de P. GRANDET, Le Papyrus Harris I (BM 9999) I, BiEtud 109, Le Caire, 1994, p. 206. Pount y est située entre la mer Rouge et l'Atbara (le mot lui-même étant reporté sur la carte loin à l'intérieur des terres : un peu plus de 300 km de la côte) et T3-ntr entre ce dernier et le Nil bleu, à la hauteur de Khartoum. Remarquons simplement que, dans la documentation, T3-ntr peut être mis en relation avec W3d-wr et disposer de « rives ». Dans ces conditions, pour qu'une telle localisation de T3-ntr soit tenable, il faut que W3d-wr désigne autre chose que la mer Rouge. En revanche, si W3d-wr renvoie à cette mer, toute la reconstruction s'effondre et celle de Kuentz reprend une certaine valeur.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », *Topoi*, Suppl. 3, 2002, p. 267-334.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> *Ibid.*, p. 330.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> R. CAVASIN, « Tell Defenneh et la route de l'encens », *ENiM* 12, 2019, p. 1-24.

l'Afrique qui, pour un Européen, se trouve de l'autre côté de la Méditerranée et de l'Amérique qui se situe de l'autre côté de l'Atlantique. Cette « cohérence » géographique est évidemment égyptienne ; elle n'est pas le fait des populations autochtones pour lesquelles elle n'existe pas, de même que pour les deux autres exemples mentionnés : l'Amérique pour les Amérindiens n'est pas un tout, elle se subdivise en d'innombrables territoires sur lesquelles vivent des groupes humains différents : ce sont ces territoires que les autochtones considèrent comme géographiquement cohérents. De même, les populations d'Afrique du nord ne pensent pas la cohérence de leur territoire de manière « africaine » mais comme un vaste ensemble allant du Maghreb au Machrek, couvrant le nord de l'Afrique et le Proche-Orient ; cet ensemble n'étant géographiquement cohérent que pour ceux qui y habitent et non pour les Européens. Il en va de même pour Pount, plusieurs groupes humains résidant sur les rives orientales de la mer Rouge, comme le rapportent les auteurs classiques <sup>12</sup>. On en déduit donc que la désignation « Pount » est égyptienne et ne provient probablement pas des populations autochtones.



Fig. 1. Pount d'après D. Meeks.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Cf., par exemple, la description de Diodore (*Bibliothèque Historique* III, XLII-XLV) qui, du nord au sud, distingue, après les Nabatéens et les Bazinomènes, les Maranites, les Garindanes, les Thamoudènes, les Dèbes, les Aliléens, les Minnéens, les Gasandes, les Carbes. On voit bien que cette région est subdivisée en de nombreux territoires qui, seuls, sont géographiquement cohérents pour les autochtones.

Dans ce travail, D. Meeks abordait rapidement le cas de *T3-ntr*: « On sait (...) que Pount faisait partie d'un territoire très vaste que les Égyptiens nommaient la "Terre du Dieu". Or, ce territoire est bien compris par eux comme une "terre de l'est". Un militaire en poste à l'époque ramesside dans le Ouadi Toumilat, débouché vers les Lacs Amers et le Sinaï, porte le titre de "Directeur des pays étrangers de la Terre du Dieu" ce qui laisse supposer qu'il se trouvait sur une des voies de communications avec cette contrée. D'autres points de départ vers cette terre sont encore connus, ainsi Nébécheh dans l'est du Delta, par exemple » <sup>13</sup>. Les principales conclusions de Charles Kuentz revenaient ainsi sur le devant de la scène, *T3-ntr* se retrouvant à nouveau à l'est de l'Égypte, au-delà de la mer Rouge.

La difficulté, avec cette analyse, consiste à combiner  $T_3$ - $n\underline{t}r$  avec la nouvelle définition et localisation de Pount, c'est-à-dire à combiner deux très vastes régions : l'ensemble des territoires situés à l'est de l'Égypte  $(T_3-n\underline{t}r)$  avec la partie occidentale de la Péninsule arabique (Pwn.t), la seconde étant, dans ce cas, une partie de la première. Cependant, lorsque la documentation le permet, on devine derrière les attestations les plus explicites de  $T_3$ - $n\underline{t}r$  quelque chose de précis, que le chercheur ne parvient pas à saisir, loin du « gigantisme » issu des analyses de Charles Kuentz.

Au-delà du peu d'information à propos de la localisation exacte de cette région, les difficultés rencontrées par les chercheurs sont dues à plusieurs raisons. La première est, bien évidemment, le débat à propos de *W3d-wr* et de la localisation de Pount. La deuxième est le fait que les documents mentionnant *T3-ntr* ont souvent été placés sur un même plan. Pourtant, il va de soi que l'on ne peut, par exemple, traiter de la même manière un hymne solaire mentionnant *T3-ntr* dans le cadre du voyage céleste du soleil, un texte faisant allusion à une expédition maritime bien réelle au *Pays du dieu* ou un texte consignant une liste de produits dont certains proviennent de *T3-ntr*. La troisième est d'avoir peu tenu compte de la chronologie des différents documents <sup>14</sup>. La dernière, enfin, de ne pas avoir isolé l'analyse de ces derniers en fonction de la localisation supposée de *T3-ntr* (*T3-ntr* de Pount, du Liban ou d'ailleurs s'il y a lieu).

Il est donc nécessaire de reprendre l'analyse de ce toponyme. On se bornera uniquement à examiner les attestations fournissant des renseignements utilisables. Seront analysées dans l'ordre la première attestation connue à ce jour de  $T_3$ - $n\underline{t}r$ , les attestations en relation avec Pount, celles en relation avec les montagnes côtières du Liban et, enfin, celles qui restent incertaines.

-

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> D. MEEKS, *op. cit.*, p. 272.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> B. Courayer (« Pount et la Terre du Dieu », Revue Biblique 80/1, 1973, p. 72) a souligné la nécessité de tenir compte de la datation de ces documents mais, curieusement, il aboutit a un résultat contredisant les sources : « Après cette revue des documents antérieurs à la XIX<sup>e</sup> dyn. qui mettent en relation Pount et la Terre du dieu méridionale, faisons le point des résultats, évidemment partiels et provisoires, auxquels elle a abouti. Si, au lieu de partir d'un document où l'identité de la Terre du Dieu et de Pount paraît assurée, on étudie les textes dans leur ordre chronologique, on n'éprouve plus d'étonnement : on assiste à l'apparition de la Terre du Dieu sur le littoral de la mer Rouge, et cela entre la VI<sup>e</sup> et la XI<sup>e</sup> dyn. À cette époque Pount et la Terre du Dieu sont distincts, celleci étant plus septentrionale que Pount. Sous la XVIIIe dyn., la distinction se laisse encore soupçonner mais s'atténue, et certaines formules obligent presque à conclure à une identité qui pourrait n'être que partielle. La Terre du Dieu a progressé vers le Sud, le long du rivage, jusqu'à atteindre le Pays de Pount, situé, lui, dans un arrière-pays assez proche de la mer. Cette hypothèse suppose une progression, vers le sud, de la Terre du Dieu. Cette progression qui se serait produite entre la XIII<sup>e</sup> et la XVIII<sup>e</sup> dyn. aurait abouti à une coexistence pacifique entre les habitants de Pount et les "barbus" de la Terre du Dieu. Elle rendrait compte à la fois de l'union et de la distinction de la Terre du Dieu et du Pays de Pount dont on a soutenu récemment qu'il s'étendait jusqu'à la mer ». Cependant, cette reconstruction aboutit finalement au contraire de ce que dit la documentation (cf. infra). Ce résultat surprenant est dû à la volonté de placer Pount en Afrique.

#### Première attestation de T3-ntr

*T<sub>3</sub>-ntr* apparaît pour la première fois dans la documentation dans la tombe QH 110 de Qubbet el-Hawa, datée des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> dynasties héracléopolitaines (**doc. 1**) <sup>15</sup> :

Jw(=j) hnt=kw r  $T_3$ -stj 3bw,  $gm\sim n=(=j)$  g(3).wt jj=tj m  $J_3m$ ,  $h_jft$   $h_it$  nb(.t) jj=tj m Md3. Jw  $[dbh]\sim n(=j)$  ntyw m Kbn, nbw hmtj m  $T_3$ -ntr, jn(=w) n(=j) sntr n(y)  $J_3m$  hbnj m Wtn.t, [3bw] m [...], [j n] m [...]  $n_3b$ , gf.w m  $S_3tw$  (...).

J'ai navigué vers le sud, vers la première province de Haute-Égypte et Éléphantine, et j'ai trouvé les tributs venus du pays de *Yam* correspondant à toutes choses venues de *Medja*. J'ai demandé (en outre) de la myrrhe de Byblos, de l'or et du cuivre du *Pays du dieu*, l'encens du pays de *Yam* m'ayant été apporté ainsi que le bois d'ébène de *Outénet*, l'ivoire de [...], les [babouins] (?) de [...] et des cercopithèques de *Satchou* (...).

Avec cette liste, tous les problèmes relatifs à la localisation de *T3-ntr* sont posés. Le locuteur trouve à Éléphantine les produits (*h.t nb.t*) provenant de *Yam* et de *Medja* <sup>16</sup>, contrées situées immédiatement au sud de l'Égypte. Il demande, en outre, des produits provenant d'autres territoires. Le tableau suivant en synthétise la liste avec les régions d'origine :

Myrrhe	Byblos
Or et cuivre	Pays du dieu ( <i>T3-n<u>t</u>r</i> )
Encens	Pays de <i>Yam</i>
Ébène	Outénet
Ivoire	?
Babouins	?
Singes	Satchou

Si la mention de la myrrhe de Byblos avait été absente, il s'agirait, pour les tenants d'une localisation de Pount en Afrique – sachant que  $T_3$ - $n\underline{t}r$  en est « proche » –, d'une preuve supplémentaire d'une telle localisation. En effet, même si Satchou et Outénet <sup>17</sup> sont des régions dont on ne sait où elles se situent, les « produits » qui en proviennent – cercopithèques et ébène – semblent d'origine africaine. Il en va de même pour l'ivoire et les babouins <sup>18</sup>. Cependant, la mention de Byblos montre qu'il ne s'agit pas exclusivement de

http://www.enim-egyptologie.fr

-

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Pour la datation, voir E. EDEL, *Die Felsgräbernekropole der Qubbet el-Hawa bei Assuan I/3. Architektur, Darstellungen, Texte, archäologicher Befund und Funde der Gräber QH 102-QH 209*, Paderborn, Munich, Vienne, Zürich, 2008, p. 1795 (5.7). La traduction qui suit se fonde sur les translittérations et la traduction de E. Edel (*op. cit.*, p. 1743-1744), car les photographies des figures 21-23 de son ouvrage ne permettent pas de réexaminer complètement le texte.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Pour cette contrée, cf. *infra*, le paragraphe « De *T3-ntr* à l'Égypte en passant par le territoire des *Medjays* ».

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> GDG I, 209, avec le commentaire suivant : « Région d'Afrique, placée par Schiaparelli dans la circonscription de Pount et sur le versant africain de la mer Rouge, non loin de cette dernière, entre Massouah et Souakim ». Le très faible nombre d'attestations – le plus souvent non explicite – ne permettent évidemment pas une telle précision.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> En effet, si l'ivoire est incontestablement d'origine africaine, *Papio Hamadryas* réside également au Yémen (C. LARCHER, « Quand Thot devient babouin », *ZÄS* 143, 2016, p. 71, n. 132; G.H. KOPP, Chr. ROOS, Th.M. BUTYNSKI, D.E. WILDMAN, A.N. ALAGAILI, L.F. GROENEVELD, D. ZINNER, « Out of Africa, but how end

produits de provenance méridionale mais de produits d'origines diverses se trouvant à Éléphantine. Cette liste ne permet donc pas de se prononcer sur la localisation exacte – asiatique ou africaine – de *T*<sub>3</sub>-ntr.

Il est néanmoins intéressant de constater que le *Pays du dieu* n'est pas mis en relation avec le principal produit en provenant – la myrrhe ('ntyw) – mais avec l'or (nbw) et le cuivre (hmsj). La myrrhe provient de Byblos. E. Edel souligne que la mention de cette myrrhe de Byblos laisse entendre qu'il n'y a pas eu d'expédition à Pount depuis longtemps 19, ce pays en étant le principal producteur. Il n'y a, en effet, aucune trace dans la documentation d'une expédition à Pount entre les règnes de Pépy II et de Montouhotep III <sup>20</sup>. Le canal d'approvisionnement semble donc avoir changé. Or, D. Meeks souligne avec raison que cet ânty de Byblos « a dû suivre le même chemin que celui ramené du Rétjénou par Thoutmosis III. Byblos, plaque tournante du commerce méditerranéen pendant des siècles, était aussi l'aboutissement naturel des diverses pistes caravanières. Dans les inscriptions des temples tardifs Byblos se trouve associé à Pount dans les scènes relatives à l'offrande des aromates et finit par être considéré comme une des sources de l'ânty » <sup>21</sup>.

#### *T*<sub>3</sub>-*n*<sub>t</sub>*r* de Pount

Avec la XI<sup>e</sup> dynastie, et surtout avec la XII<sup>e</sup>, le toponyme T<sub>3</sub>-ntr devient plus fréquent et renvoie incontestablement à une région située dans Pount. À partir du Nouvel Empire, s'il continue à désigner la même région lors des expéditions maritimes en mer Rouge, une autre région, désignée par le même toponyme, se fait jour. Elle sera examinée dans le paragraphe suivant. Dans la mesure où, on l'a vu, l'identification de ce toponyme est tributaire du double débat sur W3d-wr et sur la localisation de Pount, il est nécessaire de préciser que l'analyse qui suit se fonde sur les points suivants :

- 1. Au-delà des spécificités nilotiques bien réelles de W3d-wr, ce vocable peut aussi désigner la mer 22.
- 2. Comme l'a démontré D. Meeks, Pount est une région correspondant à la partie occidentale de la péninsule arabique.
- 3. Pount peut aussi désigner par métonymie une région plus restreinte de la péninsule arabique la Tihama yéménite - où les Égyptiens allaient se procurer des aromates. Plus que de

when? The case of hamadryas baboons (Papio hamadryas) », Journal of Human Evolution 76, 2014, p. 155-156). Quant à l'ébène (hbnj), D. Meeks souligne que ce terme « semble s'appliquer principalement au faux ébénier (Dalberghia melanoxylon) qui croît en Afrique, (il) désigne vraisemblablement tout bois de couleur sombre ou noire. Or, il existe bien un ébénier présent autant en Afrique qu'au Yémen (Diospyros mespiliformis) » (D. Meeks, op. cit., p. 280). Dans les forêts résiduelles subsistant au Yémen à proximité des contreforts montagneux de la Tihama, cet arbre est encore présent (M. HALL, P. SCHOLTE, A.W. AL-KHULAIDI, A.G. MILLER, A.H. AL-QASADI, A. AL-FARHAN, T.M. AL-ABBASI, « Arabia's Last Forests under Threat II. Ramaining Fragments of Unique Valley Forest in Southwest Arabie », Edinburgh Journal of Botany 66/2, 2009, p. 263-281).

19 E. EDEL, *op. cit.*, p. 1749.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Comme le montre le tableau récapitulatif de l'ensemble des expéditions pountites construit par P. TALLET, « Les "ports intermittents" de la mer Rouge à l'époque pharaonique : caractéristiques et chronologie », dans Br. Argémi, P. Tallet (éd.), Entre Nil et mers. La navigation en Égypte ancienne, NeHet 3, 2015, p. 60.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> D. MEEKS, « A-t-on enfin trouvé le pays de Pount ? », Orientalistische Literaturzeitung 113/4-5, 2018, p. 288. <sup>22</sup> En dernier lieu, Cl. Obsomer, « Mersa Gaouasis sur la mer Rouge et les expéditions vers Pount au Moyen Empire », BABELAO 8, 2019, p. 28-29.

métonymie, il s'agit surtout d'une synecdoque, c'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, de la désignation d'une partie par le tout (ex. : « je me rends en Égypte » pour « je vais à Lougsor »).

- 4. En raison du caractère très marqué de cette synecdoque, Pount, tant que les Égyptiens s'y rendaient en naviguant, est quasiment devenu le nom de cette région méridionale, le reste de la péninsule – aride et désertique – ne présentant aucun intérêt pour eux.
- 5. Le point 4 n'implique nullement que cette région méridionale de Pount n'ait pas eu son propre nom. Dans ce cas, deux désignations concurrentes et interchangeables ont pu être employées (cf. infra).

On commencera par examiner un document se rapportant à l'expédition d'Hatchepsout -Amon s'y adressant à la reine –, qui permet de bien poser le problème (doc. 2) <sup>23</sup>:

 $D \sim n(sj)$  nst Pwn.t mj-qdss r-mn m<sup>24</sup> t3.w ntr.w, T3-ntr tmm(w) hnd(w)sf, htyw 'ntyw hm(w)~n rmt.

Je t'ai donné Pount en entier jusqu'aux pays des dieux, le Pays du dieu qui n'a jamais été parcouru et les terrasses à *ânty* que les hommes ne connaissent pas.

Ce passage mentionne successivement 4 territoires : Pount, les « pays des dieux » (t3.w ntr.w), le « Pays du dieu » (T3-ntr) et les « terrasses à ântv » (htvw 'ntvw). Avant d'examiner les rapports que ces régions entretiennent, il est nécessaire d'examiner séparément les trois dernières.

#### Les « pays des dieux » (t3.w ntr.w)

Il est difficile de savoir à quoi renvoie exactement la désignation t3.w ntr.w. On remarquera simplement que, contrairement au toponyme qui suit, T3-ntr, elle est dépourvue du déterminatif (N25). En raison de cette absence, il est possible qu'il ne s'agisse pas d'un toponyme mais simplement de la désignation générique d'un type de territoire (par exemple : les « pays industrialisés »), plus spécifiquement, comme le montre la séquence « Pount en entier jusqu'aux pays des dieux » (Pwn.t mj-qd=s r-mn m t3.w ntr.w), de régions limitrophes. En outre, le fait que t3.w ntr.w soit immédiatement suivi de T3-ntr n'est pas anodin et laisse probablement entendre que ce Pays du dieu appartient au groupe des t3.w ntr.w. Enfin, cette juxtaposition montre que les deux doivent être distingués et qu'il ne s'agit nullement de deux écritures différentes d'un même toponyme <sup>25</sup>.

Il existe un libellé au duel : T3.wy-ntr. Le singulier de ntr incite à le rapprocher de T3-ntr plutôt que de  $t_3.w$   $n_t r.w$  <sup>26</sup>. Il arrive, d'ailleurs, que les deux –  $T_3-n_t r$  et  $T_3.wy-n_t r$  – se retrouvent dans les mêmes textes.

<sup>24</sup> Pour *r-mn m*, préposition spatiale suivie d'un nom de lieu : *Wb* II, 64, 3-6 ; VÉgA 3751.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Urk. IV, 344, 5-8.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Ces « pays des dieux » peuvent se trouver en relation avec Pount ailleurs que dans le document qui nous occupe. Ainsi, dans le Livre des Morts, à la formule 15, il est dit au défunt : « Les pays des dieux te voient à cause des écrits, les régions montagneuses de Pount vont t'inspecter, (ô) le caché! » (T3.w n(y).w ntr.w m33(=sn) tw hr sšw, h3s.wt n(y).w Pwn.t r sjp tw Jmnw): E.A.W. BUDGE, The Papyrus of Ani, New York, Londres, 1913, p. 499. <sup>26</sup> Dans ce cas, on attendrait *T3.wy-ntr.w*.

#### Le « Double-Pays du dieu » (T3.wy-ntr)

Dans le P. Harris I, où est mentionnée la dernière expédition maritime attestée vers le pays de Pount, il est simultanément question de T3-ntr et de T3.wy-ntr. Dans les 4 passages où T3-ntr est mentionné, il est question de « biens » (h.t) en général – sans précision de nature – rapportés de cette région <sup>27</sup> ou de ces mêmes biens rapportés d'une série de régions périphériques à l'Égypte parmi lesquelles  $T_3$ - $n\underline{t}r^{28}$ .

En ce qui concerne T3.wy-ntr, dans l'une des attestations, il est également question des biens (h.t) rapportés de différentes régions <sup>29</sup> avec une formulation similaire, qui laisse entendre que ces deux désignations – T<sub>3</sub>-ntr et T<sub>3</sub>.wy-ntr – sont interchangeables ou que, par métonymie également, l'une est employée pour l'autre. Une autre attestation est bien plus précise quant aux produits rapportés (doc. 3)<sup>30</sup>:

J'ai planté, dans ton grand et auguste téménos d'Ineb-It(y), des arbres à encens (sntr) et à myrrhe ('ntyw) que mes deux bras ont rapportés du gébel du Double-Pays du Dieu (h3s.t T3.wy*ntr*), afin de satisfaire ta face chaque matin.

Deux arbres provenant du h3s.t T3.wy-ntr sont mentionnés : les arbres à myrrhe et les arbres à encens. Le terme h3s.t 31, qui désigne « le paysage valloné des plateaux qui dominent la Vallée du Nil », « le plateau désertique » et les « contrées et territoires étrangers » <sup>32</sup>, peut également se rapporter à une région plus montagneuse <sup>33</sup>. Le fait d'avoir ajouté le vocable  $h_3s.t$  au début de la séquence  $-h_3s.t$   $T_3.wy-n\underline{t}r$  – n'est pas anodin. En effet, ce terme ne peut se limiter, ici, à désigner une « contrée étrangère » dans la mesure où tous les Égyptiens savaient que T3.wy-ntr était une région éloignée située hors d'Égypte. Nul besoin, par conséquent, d'ajouter le mot h3s.t, à moins de vouloir signifier que T3.wy-ntr était aussi un territoire « valloné », « escarpé ». La séquence h3s.t T3.wy-ntr doit donc être comprise comme la « contrée vallonée (ou escarpée) du *Double-Pays du dieu* » ; c'est d'ailleurs ainsi que les différents auteurs l'ont comprise.

La question qui se pose maintenant est de savoir pourquoi le mot t3 est construit au duel. Pour F. Taterka, parce que cette désignation va se généraliser dans les temples d'époques grecque et romaine, il s'agit de la volonté d'établir un parallélisme entre l'Égypte, le « Double-Pays »  $(T_3.wy)$ , et le « Double-Pays du dieu »  $(T_3.wy-n\underline{t}r)^{34}$ . Il semble cependant que la raison soit différente. En effet, dans la plupart des attestations, T3-ntr et T3.wy-ntr sont en étroite relation avec les aromates, principalement l'intyw et le sntr, comme dans le doc. 3. Même si l'identification des arbres désignés par chacune de ces substances aromatiques a toujours posé

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> P. Grandet, Le Papyrus Harris I (BM 9999) 1, BiEtud 109, Le Caire, 1994, p. 262, 29, 1.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> *Ibid.*, p. 286, 46, 3 (« biens d'Égypte, du Pays du Dieu, de Kharou et de Koush »); p. 288, 48, 6 (« biens du Pays du Dieu et les produits du pays de Djahy »); p. 326, 70a, 2 (« biens de Kharou, biens du Pays du Dieu, biens de Kharou, de Koush et des Oasis »). Dans ces attestations, Kharou et Djahy renvoient à des régions se situant au nord-est de l'Égypte, Kouch au sud et les Oasis à l'ouest. Dans ces conditions, il est difficile de localiser avec précision *T*<sub>3</sub>-*n*<sub>t</sub>*r*.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> *Ibid.*, p. 293, 52a, 2 (« Biens de Kémet, biens du Double-Pays du Dieu, biens de Kharou, biens de Koush et des Oasis ».

Traduction de P. Grandet (*ibid.*, p. 289, 49, 7).

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Wb III, 234, 7-12, et 234, 14-235, 21.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> AnLex 77.2998.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> AnLex 78.2947, 79.2150.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> F. TATERKA, Les expéditions au pays de Pount sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie, thèse sous la direction de R. Koliński et P. Tallet, soutenue à l'université Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne) en 2017, p. 416.

problème, on sait néanmoins qu'il s'agit de Boswellia sacra et de Commiphora myrrha. Or, ces arbres ne poussent pas au même endroit. Comme l'écrit D. Meeks, « (...) le Boswellia sacra croissant dans le Hadramaout oriental et le Dhofar (se trouve dans) une zone à cheval sur le Yémen du sud et Oman actuels » 35. Quant à Commiphora myrrha, « les Commiphora du Yémen se rencontrent, au mieux, sur les premiers escarpements dominant la plaine de la Tihama. Il faut, donc, parcourir une centaine de kilomètres, à partir du littoral, pour les atteindre, du moins à l'époque actuelle. Rappelons toutefois que, selon l'inscription d'Hatchepsout au Spéos Artémidos, les arbres à ânty de Pount étaient également cultivés dans les champs, pratique encore rapportée, pour le sud de la péninsule arabique, par Théophraste et Pline. Dans ce cas, les arbres auraient pu se trouver un peu plus près de la côte » <sup>36</sup>. Par conséquent, deux régions pour la production d'encens et de myrrhe : une première donnant sur la mer rouge (myrrhe), l'autre sur l'Océan indien (encens). Et ces deux régions sont montagneuses, surtout la plus occidentale.

Les textes se rapportant aux aromates de Pount sont clairs : c'est l'intyw qui y est principalement mentionné et le *sntr* ensuite. Si l'on regroupe ces données avec la description géographique des lieux de provenance de la myrrhe et de l'encens dans le sud de la péninsule arabique, on en déduit que la myrrhe est désignée par le terme 'ntyw et l'encens par sntr. Or, il s'agit bien des conclusions de R. Germer 37 à ce propos ainsi que de N. Baum 38, avec quelques précisions supplémentaires pour cette dernière.

Les voyageurs égyptiens avant navigué vers Pount ont nécessairement collecté, au cours de leurs différents voyages, des informations au sujet des régions productrices d'aromates et, même s'ils ne connaissaient concrètement que l'une d'elles, l'existence de l'autre ne pouvait leur être inconnue <sup>39</sup>. Le passage du P. Harris I cité plus haut (**doc. 3**) prend maintenant tout son sens:

J'ai planté, dans ton grand et auguste téménos d'Ineb-It(y), des arbres à encens et à myrrhe que mes deux bras ont rapportés du gébel du Double-Pays du Dieu (h3s.t T3.wy-ntr), afin de satisfaire ta face chaque matin.

La mention de la myrrhe et de l'encens en relation avec le libellé (au duel) T3.wy-ntr implique l'existence de deux régions distinctes de provenance de ces arbres à parfum. Le fait que ces deux régions soient distinguées au sein d'un libellé unique montre que dans l'esprit des Égyptiens, tout en étant séparées, elles possédaient des caractéristiques communes les apparentant qui ne peuvent être que la présence d'arbre producteurs d'aromates croissant dans une zone montagneuse, non loin de la mer [fig. 2].

Aux époques grecque et romaine, la désignation T3.wy-ntr devient plus fréquente 40. Ce phénomène s'explique probablement par l'arrivée des navigateurs grecs dans le sud de la mer Rouge, qui dépassent le détroit du Bab el-Mandeb et atteignent l'Océan indien. Grâce à ces

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », p. 281.

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> *Ibid.*, p. 282. Pour les arbres à *ânty* cultivés, d'après une mention du Spéos Artémidos, cf. D.M. DIXON, « The Transplantation of Punt Incense », *JEA* 55, 1969, p. 62-63.

R. GERMER, Flora des pharaonischen Ägypten, SDAIK 14, Mainz am Rhein, 1985, p. 108-111.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> N. BAUM, « *Sntr*: une révision », *RdE* 45, 1994, p. 17-39.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> La collecte de ces informations n'est pas anodine. Elle signifie, en effet, qu'à un moment ou à un autre, les voyageurs égyptiens apprirent que l'orientation de la côte n'était pas la même là où poussent les Boswellia sacra. <sup>40</sup> Par exemple, *Edfou* VII, 76, 15; *Edfou* VII, 106, 6; *Dend.*, I, 43, 12; *Dend.* I, 72, 7 ou *Dend.* III, 8, 6. Sous la forme T<sub>3</sub>.wy-ntr.w: Dend. I, 18, 8; Dend. I, 67, 16; Dend. I, 67, 18; Dend. III, 190, 7 ou Dend. III, 190, 5.

voyageurs, les informations sur ces contrées se multiplient et la dualité du territoire produisant les aromates devient une évidence.

Un autre passage du P. Harris I exprime la même idée (doc. 4) 41 :

(...) ayant été envoyés (ensuite) sur la Grande Mer de Mou-qed, ils (= les bateaux) ont abordé au gébel de *Pount* (*hʒs.t n(y).t Pwn.t*), sans que (quoi que ce soit de) néfaste les ait frappés et ayant été préservés de la peur. Bateaux mensh et ber ont (alors) été chargés des biens du *Double-Pays du dieu* de toutes les merveilles mystérieuses de leur (= Pountites) gébel (*hʒs.t*) et de beaucoup de myrrhe de *Pount* (...).

Le bateau accoste sur le rivage de Pount, qui désigne ici par métonymie le sud de la partie occidentale de la péninsule arabique. Sur place, les membres de l'expédition se procurent des produits aromatiques des deux régions (*t3.wy*), seule la « myrrhe de Pount » étant citée puisqu'il s'agit de la plus immédiate.

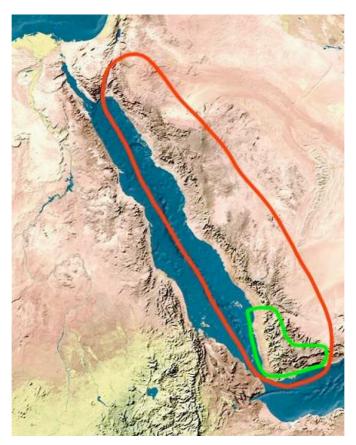


Fig. 2. En rouge : Pount ; en vert : T3.wy-ntr.

### Le « Pays du dieu » (T3-ntr)

L'attestation la plus fréquemment mise en avant pour établir l'équation Pount =  $T_3$ - $n\underline{t}r$  provient des reliefs d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (**doc. 5**) <sup>42</sup>:

<sup>42</sup> Urk. IV, 322, 6-8.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Traduction légèrement modifiée de P. GRANDET, op. cit., p. 338, 77, 9-11.

 $Sqdw.t \ m \ W_3\underline{d}$ -wr,  $\check{s}sp \ tp$ -w3.t  $nfr.t \ r \ T_3$ -n $\underline{t}r$ ,  $wd(.t) \ r \ t_3 \ m \ htp \ r \ Pwn.t (...).$ 

Naviguer en mer, faire un bon voyage vers le *Pays du dieu*, toucher terre en paix à Pount (...).

Si la destination du voyage était T3-ntr et que celle-ci a été atteinte sans problème (m htp) à Pount, on en déduit que Pount (par synecdoque) =  $T_3$ -ntr.

La longue inscription du trésorier du roi de Basse-Égypte, l'ami unique, l'intendant, Hénou, dans le Ouâdi Hammamat, datée de l'an 8 de Montouhotep III <sup>43</sup>, permet également d'établir cette équation. Hénou diligente une expédition vers Pount destinée à rapporter de la « myrrhe fraîche » (**doc. 6**) 44 :

Jw  $h_3b/n w(j)$  nb=j 'nh  $wd_3/snb$  r sb.t kbn.wt r Pwn.t r jn.t n=f 'ntyw  $w_3d$  m-'  $h_3g.w$   $h_3r/snb$   $h_3g.w$   $h_3g.w$  dšr.t (...).

Mon maître, vie, prospérité, santé, m'a envoyé pour conduire des navires kbn.wt 45 vers Pount afin de lui rapporter de la myrrhe fraîche qui est en possession des princes, les chefs du désert  $(\ldots)$ .

Pour ce faire, il se rend sur les rives de la mer Rouge et y assemble les navires destinés à l'expédition (**doc. 7**) <sup>46</sup> :

'h' $\sim$ n ph $\sim$ n(=j) W3d-wr 'h' $\sim$ n jr $\sim$ n(=j) h'w pn (...)

Alors j'ai atteint la mer et j'ai construit cette flotte (...).

Il s'agit d'une expédition importante, composée de 3000 hommes qui ne se rendirent pas tous à Pount, une partie se consacrant au travail dans les carrières à proximité du Ouâdi Hammamat pour en rapporter, après le retour des navires, des blocs destinés aux « statues de la chapelle du dieu » (**doc. 8**) <sup>47</sup> :

 $Hr(m-)ht jwt(=j) m W_3\underline{d}-wr, jr\sim n(=j) w\underline{d}(w).t\sim n hm=f: jn\sim n(=j) n=f jnw nb gm(w)\sim n(=j) hr jdb.w$  $T_3$ - $n\underline{t}r$ ,  $h_3$ -n(=j) hr  $W_3g$  R(3)-hnw, jn-n(=j) n=f jnr.w spssw.w r tw(t).w n(y).w  $k_3r$   $n\underline{t}r$ .

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> J. COUYAT, P. MONTET, Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât, MIFAO 34, Le Caire, 1912, p. 81-84 (inscription 114). Voir en dernier lieu, à propos de cette inscription, Cl. OBSOMER, op. cit., p. 13-16.

44 J. COUYAT, P. MONTET, *op. cit.*, p. 82 (10).

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Pour ces navires égyptiens construits avec de grandes pièces de bois provenant de Byblos, cf. Fr. SERVAJEAN, « Les radeaux de Pount », ENiM 10, 2017, p. 112-113.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> J. COUYAT, P. MONTET, op. cit., p. 83 (14).

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> *Ibid.*, p. 83 (15).

Après être revenu de la mer Rouge 48, j'ai fait ce que sa majesté avait ordonné : je lui ai rapporté tous les produits que j'avais trouvés sur les rives du Pays du dieu, puis je suis descendu sur Ouag et Rohénou et lui ai rapporté les blocs de pierre de qualité destinés aux statues de la chapelle du dieu.

T<sub>3</sub>-ntr, qui dans cette attestation permute avec Pount, est donc un territoire ouvrant sur la mer Rouge et, par conséquent, doté de rives (*idb.w T3-ntr*) <sup>49</sup> [fig. 3].

Le document suivant est plus problématique mais il ne peut être compris différemment. Il s'agit d'une stèle de l'an 1 de Sésostris II, conservée au musée de Durham, trouvée dans le Ouâdi Gasus, non loin de la mer Rouge 50. Dans le registre du haut, le roi – « Khâkhéperrê » (H'-hpr-R') (= Sésostris II) – se trouve face à « Sopdou, seigneur du pays de Chézemet, seigneur de l'Orient » (Spdw nb t3 Šsm.t nb J3bt(v).t). Dans la ligne horizontale séparant le registre du haut et celui du bas, de droite à gauche, on lit (doc. 9) 51.

Ḥ3.t-sp 1, smnh mnw≥f m T3-ntr

An 1, achèvement de son monument dans le Pays du dieu.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> La lecture de cette séquence est problématique tout en étant de première importance. En effet, Cl. Obsomer (op. cit., p. 15) lit ce passage: « Et quand on s'éloigna de Ouadj-our (...) (Hr htztw m W3d-wr (...)) ». L'auxiliaire hr est habituellement suivi « du subjonctif sdm.f et, éventuellement, du prospectif, ou de la construction Sujet + parfait ancien, voire d'une proposition non verbale » (M. MALAISE, J. WINAND, Grammaire raisonnée de l'égyptien classique, AegLeod 6, 1999, p. 253, § 421). Pour Cl. Obsomer (Égyptien hiéroglyphique, Bruxelles, 2003, p. 110), il s'agit d'une « particule introduisant ce qui vient ensuite : "et alors", "de plus". La proposition Hr + Sujet + sdm.f est une variante de la forme sdm.k?, f, qui exprime notamment le futur ». Dans la traduction proposée par Cl. Obsomer, le mot ht est semble-t-il considéré comme le verbe htj (Wb III, 342, 15-343, 4), signifiant « reculer » et donc interprété dans le contexte de l'inscription de Hénou comme « s'éloigner ». Cependant, en rendant le début de la séquence par « Et quand on s'éloigna », on attendrait, entre l'auxiliaire (hr) et la forme verbale ( $ht \neq tw$ ), une conjonction de type m, « quand », ou hft, « lorsque », introduisant la protase. En outre, une simple traduction de cette séquence n'est pas aisée car on a tendance à la rendre avec un futur. Quoi qu'il en soit, cette lecture peut (mais ce n'est pas obligatoire) laisser entendre que Hénou n'a pas participé à l'expédition, se bornant à la « dépêcher » et que, en attendant le retour de l'expédition, il s'est occupé de se procurer certains produits dans le désert oriental. Or, dans ce cas, c'est-à-dire en retenant cette traduction -« Alors (...) je l'ai dépêchée (la flotte vers Pount) (...). Et quand on s'éloigna de Ouadj-our, après que j'eus accompli ce que sa majesté avait ordonné, j'ai emporté pour Elle toutes sortes de produits que j'avais trouvés sur la rive de la Terre du dieu » (Cl. OBSOMER, op. cit., p. 15) –, il devient possible de situer T3-ntr dans le désert oriental. La lecture que nous proposons n'est pas, non plus, complètement satisfaisante puisqu'il est nécessaire de restituer le m de la conjonction m-ht. Si l'on admet cette restitution, la traduction ne pose plus aucun problème. On retrouve d'ailleurs la même formulation dans le document 10 (cf. infra) daté d'Amenhemat II. Enfin, avec une telle séquence, il n'y a plus d'ambiguïté possible : Hénou s'est vraiment rendu à Pount et donc *T<sub>3</sub>-ntr* se trouve de l'autre côté de la mer Rouge.

49 Pour une tout autre analyse, cf. Cl. VANDERSLEYEN, « Les inscriptions 114 et 1 du Ouadi Hammamât (11<sup>e</sup>

dynastie) », ChronEg 64, 1989, p. 154-156.

Northumberland Stela 1935 (A. NIBBI, « Remarks on the Two Stelae from the Wadi Gasus », JEA 62, 1978, pl. X). 51 *Loc. cit.* 

La difficulté vient de la mention de Soped, seigneur de *Chézemet*. Ce dieu, patron des pistes caravanières et du Sinaï <sup>52</sup>, surveillait aussi tous les territoires situés entre l'Égypte et Pount <sup>53</sup>, d'où son épithète « seigneur de l'Orient ». La mention de la *Chézemet* a conduit certains chercheurs à localiser cette expédition dans le Sinaï <sup>54</sup>. Cependant, cela impliquerait l'existence à cette époque d'un *Pays du dieu* situé ailleurs qu'à Pount. De surcroît, un tel voyage serait illogique. Partant de très au sud, de Mersa Gaouasis, à la hauteur de Coptos, il se serait dirigé vers le nord, vers le Sinaï, pour se rendre enfin, encore plus au nord, à *T3-ntr*. Or, si le sud-Sinaï donne accès à l'Arabie Pétrée, c'est difficilement le cas pour la région de Byblos.

Soped ayant en charge les régions permettant de se rendre à Pount ainsi que plus généralement l'Orient ( $nb\ J3bt(y).t$ ), Khnoumhotep, le propriétaire de la stèle, se met donc simplement sous sa protection pour se rendre à T3-ntr de Pount. Une question se pose : s'agit-il d'un monument commémorant l'aller ou le retour ? Une autre stèle, également trouvée au Ouâdi Gasus, portant mention de Nebkaourê (= Amenemhat II), père de Sésostris II, relate le retour d'une expédition à Pount de la manière suivante (**doc. 10**)  $^{55}$ :

Dw3  $n\underline{t}r$  rd.t j3w n Hr-wr-R n Mnw Gbtyw jn (j)r(y)-p (.t) h3t(y)- sd3wty bjty (j)m(y)-r(3) ry.t,  $Hnt-\underline{h}.t$ -wr m-ht jw.t=f m htp m Pwn.t m s f hn s wd3 (sw) snb (sw) h w=f htp (sw) n S3w (m) h3.t-sp 28.

Prier le dieu et adresser une louange à Haroéris-Rê et à Min de Coptos, par le prince, le gouverneur, le chancelier du roi, le responsable de la cour de justice, Khénetkhetour, après son retour en paix de Pount, sa troupe l'accompagnant saine et sauve, sa flotte ayant accosté à Mersa Gaouasis, la 28<sup>e</sup> année de règne (d'Amenemhat II).

On voit bien, en raison des remerciements adressés aux dieux, que le voyage comportait des risques et que Khénetkhetour est soulagé d'être revenu sans encombre avec ses hommes. En revanche, le ton bien plus neutre et direct de la stèle précédente (**doc. 9**) donne l'impression que ce qui est annoncé est l'objectif de l'expédition : « parachever un monument dans le *Pays du dieu* ». Or, un voyage à Pount daté de l'an 2 de Sésostris II semble attesté par une stèle non publiée (stèle 29 du Ouâdi Gaouasis) <sup>56</sup> : s'agirait-il du retour du même voyage ? La question mérite d'être posée car, comme le souligne Cl. Obsomer, en raison du décalage entre le calendrier civil et le calendrier réel, « une expédition vers Pount se déroulait, au Moyen Empire, à cheval sur deux années de règne : le trajet aller durant la période chaude de l'été,

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », p. 291-292. La *Chézemet* orientale se situait non loin, voire désignait une partie du Sinaï (A.H. GARDINER, « The Supposed Egyptian Equivalent of the Name of Goshen », *JEA* 5, 2018, p. 218-223).

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », p. 292.

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Ainsi, P. TALLET (« Les "ports intermittents" de la mer Rouge à l'époque pharaonique : caractéristiques et chronologie », dans B. Argémi, P. Tallet [éd.], *Entre Nil et mers. La navigation en Égypte ancienne, NeHet* 3, 2015, p. 61) qui, dans son tableau récapitulatif des expéditions parties des ports de la mer Rouge, considère que cette expédition se dirigea vers le Sinaï.

<sup>&</sup>lt;sup>55</sup> Northumberland 1934 (A. NIBBI, op. cit., pl. IX).

<sup>&</sup>lt;sup>56</sup> WG Stela 29: K.A. BARD, R. FATTOVICH, « The Middle Kingdom Red Sea Harbor at Mersa/Wadi Gawasis », *JARCE* 47, 2011, p. 111; P. TALLET, *op. cit.*, p. 61, et p. 63, n. g.

dans les premiers mois de Chémou; le retour en Péret, soit au printemps de l'année suivante » 57



Fig. 3. En rouge : Pount ; en jaune : *T*<sub>3</sub>-ntr de Pount.

#### Les terrasses (des arbres) à myrrhe (htyw 'ntyw)

Le mot *htyw* signifie habituellement « reposoir » ou « estrade ». Avec un sens dérivé, il peut désigner, comme l'écrit Th. Bardinet, « une formation géologique inconnue en Égypte : les terrasses en escalier » <sup>58</sup> que l'on trouve dans les « montagnes côtières du Liban » <sup>59</sup>. Ce terme est également utilisé pour désigner les « terrasses de la turquoise » dans le Sinaï (htyw mfk3.t) dès l'Ancien Empire 60. Dans le document 2 – « Je t'ai donné (...) les terrasses à *ânty* que les hommes ne connaissent pas »  $(d\sim n(=j) n=\underline{t} (...) htyw 'ntyw hm(w)\sim n rm\underline{t})$  –, il s'agit très probablement, par analogie avec la configuration du paysage libanais, des premiers escarpements de la Tihama yéménite <sup>61</sup>. C'est là que se concentrent les arbres à myrrhe (Commiphora myrrha). Si l'on tient compte de cette configuration du paysage et sachant que les Boswellia sacra sont localisés plus loin, à cheval sur la frontière actuelle du Yémen et d'Oman, l'expression htyw 'ntyw doit donc être comprise comme « les terrasses (des arbres) à myrrhe » [fig. 4].

<sup>57</sup> Cl. OBSOMER, *op. cit.*, p. 33.

<sup>&</sup>lt;sup>58</sup> Th. Bardinet, Relations économiques et pressions militaires en Méditerranée orientale et en Libye au temps des Pharaons, EME 7, Paris, 2008, p. 52.

<sup>&</sup>lt;sup>59</sup> AnLex 77.3203. Cf., par exemple, G.A. GABALLA, «Three Acephalous Stelae», JEA 63, 1977, p.122-123, et pl. XXII, 7, dans la séquence 'š tp(y) n(y) htyw [...]. 60 Urk. I, 56, 5, et 113, 5.

<sup>61</sup> AnLex 79.2291 : « 's n tp htiw "cèdre du Liban" » (par exemple en KRI II, 647, 6).



Fig. 4. La Tihama yéménite en 1931 : les terrasses des arbres à myrrhe (photographie Carl Rathjens).

Les *terrasses* (des arbres) à myrrhe sont donc une région de  $T_3$ - $n\underline{t}r$ . Ce dernier se compose d'une plaine côtière où atterrissent les expéditions et, plus loin, de ces terrasses [fig. 5]. C'est ce que laisse entendre le passage suivant (d'Hatchepsout) (**doc. 11**)  $^{62}$ :

 $S\check{s}m\sim n(zj)$  s.t hr mw hr t3 hr wb3 n=sn w3.wt  $\check{s}t3.wt$  hb(w.wt) n htyw.w n(y).w ntyw: w pw dsr n(y)  $T_3-ntr$ , s.t=j pw gr.t n(y).t shmh-jb!

Je (= Amon) l'ai guidée (= l'expédition) sur l'eau et sur la terre en découvrant pour eux les chemins inconnus qui conduisent aux *terrasses (des arbres) à myrrhe* : c'est un terroir difficile d'accès (*dsr*) du *Pays du dieu* et c'est mon lieu de réjouissance !

L'expédition traverse des espaces maritimes (<u>hr mw</u>) – la mer Rouge – puis terrestres (<u>hr t3</u>) – la plaine côtière de <u>T3-ntr</u> –, la divinité y ouvrant des « routes inconnues » (<u>w3.wt št3.wt</u>) qui conduisent aux <u>terrasses</u> (<u>des arbres</u>) à <u>myrrhe</u> (<u>hty.w 'ntyw</u>). Cette région est considérée comme un « district "agricole" » (w) où est obtenu l'<u>ânty</u> car un véritable travail (agricole) était nécessaire pour récolter la myrrhe, comme le montre cette description du XVIII<sup>e</sup> siècle : « C'est l'âge de l'arbre, sa santé, la manière d'y faire l'incision, le temps où l'on recueille la myrrhe, et la température de l'air pendant cette récolte, qui ont toujours déterminé et déterminent encore la qualité de la drogue. Pour avoir de la première ou de la plus parfaite

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Urk. IV, 345, 1-5.

sorte de myrrhe, (les arboriculteurs) choisissent un jeune arbre vigoureux, et l'incisent profondément, à coups de haches, au-dessus des premières grosses branches (...) » <sup>63</sup>.



Fig. 5. En rouge : Pount ; en jaune : *T3-ntr* de Pount ; en bleu : les *terrasses des arbres à myrrhe*.

On remarquera que ce « district agricole » est « difficile d'accès », « à part » (*dsr*) <sup>64</sup>, non seulement parce qu'il est éloigné de la côte mais aussi parce qu'il est le « lieu » par excellence (*s.t*) de « réjouissance » (*shmh-jb*) divine. C'est là, en effet, que croît la myrrhe dont les dieux ont besoin et que Pharaon leur offre rituellement dans les temples d'Égypte. La principale caractéristique de *T3-ntr* – cela est également vrai pour *T3.wy-ntr* – est donc d'abriter en abondance ces arbres précieux, indispendables à la mise en œuvre des différents rituels dans les temples. Il semble bien que le vocable *ntr* soit ici directement ou indirectement lié à la notion de « rite ». Ces aromates participent, dans les temples d'Égypte, à l'ensemble des rites dont la régularité évite au monde de retourner au chaos <sup>65</sup>. D'une certaine manière, ils matérialisent le parfum des dieux eux-mêmes <sup>66</sup>. Lorsqu'on examine la reconstitution de l'un des reliefs d'Hatchepsout par W. Stevenson Smith <sup>67</sup>, figurant le pays de Pount [fig. 6], on ne peut que constater l'importance de ces arbres, omniprésents dans les deux registres du haut, dont la partie droite est consacrée à leur transport vers les navires égyptiens.

-

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Abbé ROZIER, Observations sur la Physique, sur l'Histoire naturelle et sur les Arts, Paris, 1778, p. 103.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> Le mot <u>dsr</u> semble avoir ici une connotation géographique désignant ce qui est « à part » donc « difficile d'accès » (D. MEEKS, *JEA* 77, 1991, p. 202).

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> D. Meeks fait cette remarque à propos de l'encens *sntr* (« Notion de "dieu" et structure du panthéon dans l'Égypte ancienne », *RHR* 205/4, 1988, p. 437-437, et p. 438).

<sup>66</sup> D. MEEKS, Chr. FAVARD-MEEKS, Les dieux égyptiens, Paris, 1995, p. 83.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> W. STEVENSON SMITH, « The Land of Punt », JARCE 1, 1962, p. 61.

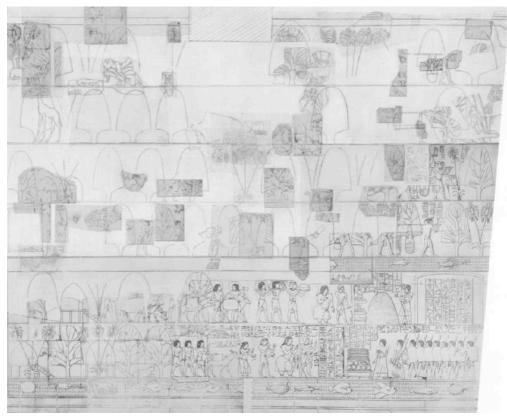


Fig. 6. Les arbres sont omniprésents dans les registres du haut et dans la partie gauche des registres du bas (d'après W. Stevenson Smith, « The Land of Punt », *JARCE* 1, 1962, p. 61).

C'est d'ailleurs ce que dit clairement le **doc. 15** (cf. *infra*), dans lequel la reine, sur le conseil d'Amon, donne l'ordre de : « (déterrer) les arbres du *Pays du dieu* afin qu'ils soient replacés dans la terre [...] dans le jardin du roi des dieux », c'est-à-dire à Karnak. C'est également ce que dit le passage du P. Harris I reproduit plus haut (**doc. 3**), dans lequel Ramsès III « (a) planté, dans (le jardin du dieu), des arbres à encens et à myrrhe que (ses) deux bras ont rapportés du gébel du *Double-Pays du Dieu*, afin de satisfaire (sa) face chaque matin ». Le dieu y disposera ainsi, quotidiennement, de ces aromates qu'il faut habituellement aller chercher à des milliers de kilomètres <sup>68</sup>. Il s'agit même de transporter Pount à Karnak <sup>69</sup> pour créer dans le temple un univers géographique semblable à celui où le soleil se lève (cf. *infra*).

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> Cf., également, à propos de ces arbres transportés en Égypte, D.M. DIXON, « The Transplantation of Punt Incense Trees in Egypt », *JEA* 55, p. 55-65.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> Dans un passage des inscriptions d'Hatchepsout relatives à Pount, la reine ordonne de « d'établir pour lui (= Amon) Pount à l'intérieur de sa demeure et de planter les arbres du *Pays du dieu* à côté de son temple dans son jardin (...) (smn.t n=f Pwn.t m-hnw pr=f wd.t nh.wt n(y).w(t) T3-ntr hr-gs.wy hw.t-ntr=f m hnt-š=f) » (Urk. IV, 353, 2-4).

#### Principales caractéristiques des désignations T3-ntr, T3.wy-ntr, t3.w ntr et des htyw 'ntyw

- 1. Elles *ne sont pas strictement interchangeables* car elles ne désignent pas la même réalité géographique, même si, par métonymie, *T3-nt*r et *T3.wy-nt*r peuvent permuter.
- 2. La séquence *t3.w ntr.w* (dépourvue de déterminatif) semble être une simple désignation générique de toutes les régions produisant des aromates dans le sud de la péninsule arabique. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un toponyme, d'où l'absence de déterminatif.
- 3. *T3.wy-ntr* (doté du déterminatif [N25]) serait la désignation toponymique des deux régions productrices l'une de myrrhe, l'autre d'encens, dans le sud de la partie occidentale de la péninsule arabique. Les Égyptiens, accostant sur les rives de la première, auraient directement accès à la zone produisant de la myrrhe. Les produits de la seconde, plus lointaine, seraient transportés jusqu'à la côte de la mer Rouge pour y être échangés.
- 4.  $T_3$ - $n\underline{t}r$  (doté du déterminatif  $\[ \] \[ \] \]$  serait la désignation toponymique de la partie de  $T_3$ .wy- $n\underline{t}r$  directement accessible aux Égyptiens, celle qui produit de la myrrhe, où atterrissent traditionnellement les expéditions égyptiennes (Tihama yéménite). Par métonymie,  $T_3$ - $n\underline{t}r$  peut désigner  $T_3$ .wy- $n\underline{t}r$  et, par synecdoque, Pount peut permuter avec  $T_3$ - $n\underline{t}r$ .
- 5. Dans la mesure où, dans les textes renvoyant à Pount, lorsqu'il est question des produits de cette région, c'est le mot 'ntyw qui prédomine, on en déduit que c'est de la myrrhe qu'il s'agit, c'est-à-dire de *Commiphora myrrha* que l'on trouve sur les hauteurs dominant la Tihama, et, par voie de conséquence, que le mot *sntr* renvoie à *Boswellia sacra*, que l'on trouve plus loin, dans une région dans laquelle les voyageurs égyptiens ne semblent pas s'être rendus (à cheval sur le Yémen et l'Oman actuels).
- 6. Les *terrasses* (des arbres) à myrrhe sont une partie de T3-ntr qui correspond aux hauteurs dominant la Tihama yéménite sur lesquelles croissent les arbres à myrrhe (Commiphora myrrha).

Il est possible maintenant de mieux comprendre le document 2 :

Je t'ai donné Pount en entier jusqu'aux pays des dieux, le Pays du dieu qui n'a jamais été parcouru et les terrasses (des arbres) à myrrhe que les hommes ne connaissent pas.

Pount désigne ici incontestablement la partie occidentale de la péninsule arabique, avec une thématisation de sa partie méridionale constituée des *t3.w ntr.w*. Ces derniers intéressent au premier chef les Égyptiens parce c'est dans ces régions que croissent les arbres à parfum, le reste de Pount n'étant constitué que de déserts arides et impraticables. Parmi ces *t3.w ntr.w*, le *Pays du dieu (T3-ntr)* occupe une place de premier rang en tant que lieu d'arrivée des expéditions maritimes en provenance d'Égypte. Enfin, au sein de *T3-ntr*, *les terrasses (des arbres)* à ânty (*htyw 'ntyw*) sont le lieu de production de la myrrhe. La logique du passage est donc simple à saisir, chaque région englobant celle mentionnée à la suite :

(1) 
$$Pwn.t >$$
 (2)  $T_3-n\underline{t}r >$  (3)  $htyw$  'ntyw

Chacune de ces régions (1-3) est accompagnée d'une donnée supplémentaire :

```
    Pount (Pwn.t) → pays des dieux (T3.w ntr.w)
    Pays du dieu (T3-ntr) → région jamais parcourue
    Terrasses des arbres à myrrhe (htyw 'ntyw) → région inconnue
```

Il s'agit, bien évidemment, notamment pour les segments 2-3, de rhétorique. Cependant, même s'il a longtemps semblé évident que les Égyptiens n'ont pas systématiquement parcouru le *Pays du dieu* et les *terrasses des arbres à myrrhe*, il est difficile de croire qu'il n'y eut jamais ni collecte d'information ni tentative d'exploration, ne serait-ce que pour atteindre les premiers escarpements abritant les arbres à myrrhe.

\*

Il nous faut, enfin, nous arrêter sur un dernier document, d'époque ramesside, qui a toujours posé problème aux commentateurs. Il s'agit d'un montant de porte trouvé à Tell er-Retabah (Tjékou), dans le Ouâdi Toumilat, mentionnant, sur 2 colonnes, les nom et titres d'un fonctionnaire chargé des contrées étrangères (**doc. 12**) <sup>70</sup>:

- (1)  $Hry-p\underline{d}.t$ , jmy-r(3) h3s.wt, jmy-r(3) hw.t Wsr-M3 t-R  $-nhtw-n(y)-\underline{T}kw$ . (2)  $Hry-p\underline{d}.t$ , jmy-r(3) h3s.wt  $T3-n\underline{t}r$  Wsr-M3 t-R  $-n\underline{h}tw-n(y)-\underline{T}kw$ .
- (1) Le chef de troupe, responsable des contrées étrangères, responsable du domaine, Ousermaâtrênakhtounytjékou. (2) Le chef de troupe, responsable des contrées étrangères du *Pays du dieu*, Ousermaâtrênakhtounytjékou.

Le nom basilophore de ce fonctionnaire est construit sur le nom royal *Wsr-M3* '.*t-R* ' porté par Ramsès II (*Sétepenrê*) et Ramsès III (*Méryamon*). Il a donc probablement vécu sous l'un ou l'autre de ces rois. Cependant, comme la dernière expédition maritime à Pount attestée date du règne de Ramsès III et que ce qui semble être la première tentative d'expédition terrestre, qui conduisit les Égyptiens, en partant du nord de l'Égypte, jusqu'à l'Oasis de Tayma <sup>71</sup>, dans le nord de la péninsule arabique, date de ce même règne <sup>72</sup>, il semble plus opportun de voir dans cet Ousermaâtrênakhtounytjékou un fonctionnaire contemporain de Ramsès III. En outre, le titre *jmy-r(3) h3s.wt T3-ntr* n'est attesté que par cette seule occurrence, comme s'il n'avait plus été porté par la suite, sachant que l'expérience d'une nouvelle expédition terrestre ne semble pas avoir été renouvelée sous ce règne et cela jusqu'à l'époque saïte. Le fait que cette stèle ait été trouvée Tell er-Retabah s'explique simplement par le fait que, pour ce qui est des expéditions terrestres vers la péninsule arabique, Tjékou, comme l'écrivent Claire Somaglino et P. Tallet, « donnait plus facilement accès (au sud-est) qu'au nord-est » <sup>73</sup>.

http://www.enim-egyptologie.fr

<sup>&</sup>lt;sup>70</sup> W.M.Fl. PETRIE, *Hyksos and Israelites Cities*, Londres, 1906, p. 31, et pl. XXXI; K*RI* V, 393, 10-12.

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Cl. SOMAGLINO, P. TALLET, « Une mystérieuse route sud-orientale sous le règne de Ramsès III », *BIFAO* 111, 2011, p. 361-367.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> R. CAVASIN, « Tell Defenneh et la route de l'encens », *ENIM* 12, 2019, p. 1-24.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Cl. SOMAGLINO, P. TALLET, *op. cit.*, p. 365-366.

Dans le libellé du titre « responsable des contrées étrangères du Pays du dieu » (jmy-r(3) h3s.wt T3-ntr), le mot h3s.wt semble devoir être compris comme les « contrées étrangères (de T<sub>3</sub>-ntr) » – dont ce personnage a la charge – et non comme « les contrées escarpées », le pluriel mettant probablement en relief la diversité de ces régions produisant des aromates dans le sud de la péninsule arabique. Ce h3s.wt doit être distingué de celui des documents 3-4 et 13 (au singulier) qui avait pour but de mettre en relief le caractère escarpé de T<sub>3</sub>-ntr. En effet, ici, à Tjékou, ce ne sont pas les spécificités de T3-ntr qui sont soulignées mais le fait qu'il s'agit de contrées éloignées. On remarquera d'ailleurs que, dans la première colonne, ce fonctionnaire est également « responsable des contrées étrangères » (jmv-r(3) h3s.wt) sans précision supplémentaire. Par conséquent, les h3s.wt T3-ntr sont ces lointaines contrées où croissent les arbres à parfums.

## Le territoire des arbres à parfum : une région inconnue des Égyptiens ?

Le document suivant datant du règne d'Hatchepsout laisse entendre que ces territoires furent explorés par les Égyptiens (doc. 13) 74 :

Hr jm3w n(y) wpwt(y) nsw hn 'ms' = fm htyw.w 'ntyw n(y).w Pwn.t hr-gs.wy W3d-wr r ssp wr.wn(y).w h3s.t tn. j b(sw) nssn t h(n)q.t jrp jwf dqr.w h.t nb(t) jmy(t) t3-mrj mj wdd(t).t m t5tp-s3, 'nh, wd3, snb.

Planter la tente du messager du roi avec sa troupe dans les terrasses (des arbres) à myrrhe de Pount près de <sup>75</sup> la mer, pour recevoir les grands de cette contrée escarpée. On leur a donné du pain, de la bière, du vin, de la viande, des fruits et toutes choses que l'on trouve en Égypte, conformément à ce qui a été apporté du Palais, vie, prospérité, santé.

L'expédition s'éloigne donc de la côte et gagne les contreforts des terrasses où se trouvent les arbres en question, en un lieu déterminé proche de la mer (hr-gs.wy W3d-wr). Le « messager du roi » et sa troupe y dressent un camp et accueillent les chefs de cette contrée escarpée (wr.w n(y).w h3s.t). Ils procèdent enfin aux premiers échanges, sous la forme de cadeaux « offerts » (*j'b*) par les Égyptiens aux chefs de Pount qui, en retour, apporteront les aromates précieux et les aideront à déterrer certains arbres pour les transporter en Égypte.

Les textes d'Hatchepsout montrent que cette exploration des régions escarpées où croissent les arbres à myrrhe a été l'un des objectifs de l'expédition (**doc. 14**) <sup>76</sup> :

Sdm(w) wd m s.t-wr.t ndw.t-r(3) n(y).t ntr ds = f: d'r w3.wt r Pwn.t, wb3 mtn.w r htvw 'ntvw, ssm $\{n\}$  mš ' hr mw hr t3 r jn.t bj3w m T3-ntr n ntr pn qm3(w) nfrw = s.

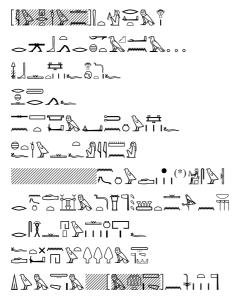
<sup>&</sup>lt;sup>74</sup> Urk. IV, 325, 12-17.

<sup>&</sup>lt;sup>75</sup> La préposition *hr-gs.wy* peut induire en erreur dans le contexte qui nous occupe, dès lors qu'on la traduit par « des deux côtés de », traduction possible mais moins fréquemment attestée que « à côté de », « autour de », « à proximité de » (*Wb* V, 194, 6-9). <sup>76</sup> *Urk.* IV, 342, 9-17.

L'ordre provenant du Trône <sup>77</sup>, le conseil du dieu en personne, a été entendu : « Recherche les routes de Pount, découvre les chemins des *terrasses* (des arbres) à myrrhe, conduis l'expédition sur eau et sur terre pour rapporter les merveilles du Pays du dieu pour ce dieu qui a créé sa beauté! »

Le dieu lui-même insiste sur la nécessité d'une exploration qui conduira l'expédition à Pount, c'est-à-dire à  $T_3$ - $n\underline{t}r$  (synecdoque), puis aux terrasses (des arbres) à myrrhe à l'intérieur des terres, là où commencent les premiers escarpements, dans le but d'en rapporter les merveilles (bj3w) « pour ce dieu (= Amon) qui en a créé sa beauté (nfrw) (= celle de Pount) ». Au cœur de cette « beauté », l'anty, la myrrhe, destinée au rituel du dieu. On voit bien que cette désignation – au singulier ou au duel ( $T_3$ - $n\underline{t}r$  /  $T_3$ .wy- $n\underline{t}r$ ) – est liée aux arbres producteurs d'aromates qui y poussent.

Le document suivant montre à nouveau que l'exploration de cette région était l'un des objectifs de l'expédition (**doc. 15**) <sup>78</sup> :



(\*) le point est en fait un hexagone régulier (*Urk.* IV, 352 [b]).

Ma majesté ordonna que l'on prête attention à voyager vers les *terrasses* (des arbres) à myrrhe, à explorer ses chemins qui sont au milieu d'elles-mêmes, à (bien) connaître ses circuits, à parcourir ses chemins conformément à ce que mon père, Amon, ordonne [...] l'onguent précieux, pour préparer l'huile *medjet* du corps du dieu que j'ai assignée au maître des dieux et pour faire durer les « lois » de son temple. Qu'on déterre les arbres du *Pays du dieu* afin qu'ils soient replacés dans la terre [...] dans le jardin du roi des dieux.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> S.t wr.t désigne le « trône », un « sanctuaire » ou une « chapelle » (AnLex 78.3251, 77.3303 et 79.2373); l'expression peut également désigner le lieu mythologique de la défaite d'Apopis (AnLex 78.3251). On l'emploie également pour désigner le « piédestal » sur lequel on pose une barque divine lors d'une procession. Elle est quelquefois employée avec une connotation funéraire pour désigner une « tombe » ou une « nécropole » (AnLex 77.3303 et 79.2373). (79.2373). Dans ce document, il s'agit du « trône » du dieu dont il est question dans le passage qui précède.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> *Urk.* IV, 352, 2-12.

Ce passage reprend l'ensemble des données. Hatchepsout insiste pour que l'on explore les pistes menant aux terrasses (des arbres à) myrrhe car Amon l'a ordonné. On s'y procurera les aromates permettant de confectionner les onguents nécessaires aux différents rituels et on déterrera les arbres à parfums du Pays du dieu, que l'on transportera vers l'Égypte et replantera dans le jardin d'Amon.

La légende accompagnant le chargement des navires d'Hatchepsout est également intéressante (**doc. 16**) <sup>79</sup> :

 $3tp \neq t(w)$  'h'.w r-'3.t-wr.t m bj3y.t Pwn.t h3.w nb(.w) nfr(.w) n(y.w)  $T_3-n\underline{t}r$ .

Qu'on charge les navires lourdement avec les merveilles de Pount et tous les beaux arbres du Pays du dieu!

Les « merveilles » sont mises en relation avec Pount tandis que les « beaux arbres » le sont avec T<sub>3</sub>-ntr, ce qui montre bien que, parmi l'ensemble des produits rapportés, ceux qui dans l'esprit des Égyptiens représentaient le mieux la région – désignée comme Pount ou T3-ntr – étaient les arbres à parfum. Dans ce passage, la distinction entre les « merveilles » de Pount, en général et sans autre précision, et les « arbres » de T3-ntr est un procédé rhétorique par lequel le lecteur passe du général, peu connoté, au singulier, fortement connoté, c'est-à-dire des « merveilles de Pount » au « beaux arbres du *Pays du dieu* ».

La séquence que nous avons rendue par « beaux arbres » est \\[ \) \\ \], \( \hat{h3.w} \) \( nfr(.w) \). Le vocable \( \) \( \) \( \) \( \) correspond probablement \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) \( \) ayant remplacé Nil ou de Pount <sup>80</sup>. Le mot est souvent accompagné de termes précisant le caractère parfumé de ces plantes <sup>81</sup>. Le remplacement d'un déterminatif par l'autre montre qu'il s'agit d'arbres, mais d'arbres dont la principale caractéristique est de produire des aromates, comme le montre l'emploi même du terme qui – sous la forme d'arbres, d'herbes ou de fleurs – renvoie aux monde des parfums végétaux. On remarquera d'ailleurs qu'un autre vocable de la même famille  $-\frac{\pi}{2}$   $\frac{3}{8}$ ,  $h_3.w$  – désigne également les « résines odoriférantes » de Pount 82. Ce bref passage met à nouveau en exergue le lien qui unit  $T_3$ - $n\underline{t}r$  aux arbres à parfums.

# De T3-ntr à l'Égypte en passant par le territoire des Medjays : le voyage céleste du

On peut s'étonner du fait que, dans certains documents, T<sub>3</sub>-n<u>t</u>r se trouve en relation avec le territoire des *Medjays* en Afrique. Ainsi dans le grand hymne à Amon du Caire (P. Boulaq 17), probablement de la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (**doc. 17**) <sup>83</sup> :

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Urk. 328, 17-329, 2.

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Wb III, 221, 1-4.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Wb III, 221, 5-6. <sup>82</sup> Wb III, 221, 8-10.

<sup>83</sup> M.M. LUISELLI, Der Amun-Re Hymnus des P. Boulag 17 (P. Kairo CG 58038), KÄT 14, Wiesbaden, 2004, p. 51-52 (A, 2.4-A, 2.5); A. MARIETTE-BEY, Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq II. Papyrus nos 10-20, Paris, 1872, pl. 11, haut à gauche, l. 4-5. Voir également G. MÖLLER, Hieratische Lesestücke II, Leipzig, 1910, pl. 33, texte du milieu, l. 4-5.

Mrr ntr.w sty=f hft jy=f m Pwn.t, wr j3d.wt, hb=f md3y.w, Nfr-hr jy (m) T3-ntr.

C'est lorsqu'il (= Amon) revient de Pount, le grand de senteurs, lorsqu'il parcourt le territoire des Medjays, le beau de visage qui revient du Pays du dieu, que les dieux aiment son odeur.

Revenir de Pount équivaut donc – nous le savons maintenant – à revenir du Pays du dieu; et dans tous les cas, ce retour est lié aux parfums. C'est la raison pour laquelle Amon est ici désigné comme le « grand de senteurs » (wr j3d.wt). On peut se demander, en revanche, pourquoi ce retour implique de traverser le territoire des *Medjays*. Le lien qu'Amon entretient avec le pays des *Medjays* n'est pas inhabituel ainsi que le montre une désignation du dieu, datée d'Hatchepsout et consignée dans les reliefs de Pount (doc. 18) 84 :

```
[...] Md3w, hq3 Pwn.t [...].
[... seigneur] de Medja et souverain de Pount [...].
```

Désignation d'Amon que l'on retrouve sous une forme légèrement différente dans le Grand Hymne à Amon du Caire (P. Boulag 17) (doc. 19) 85:

Nb Md3(y).w hq3 Pwn.t.

Seigneur des Medjays, souverain de Pount.

Dans le temple de Débod, du II<sup>e</sup> siècle av. notre ère, Amon-Rê est désigné comme (**doc. 20**) <sup>86</sup>:

Md3(y) nfr n(y) Pwn.t.

Le Medjay parfait de Pount.

On remarquera que cette épithète peut également désigner Min : « le *Medjay* parfait du pays de Pount » ( $M\underline{d}_{3}y$  nfr n(y)  $t_3$  n(y) Pwn.t) <sup>87</sup>. Comme l'écrit J. Yoyotte <sup>88</sup>, « les titres  $m\underline{d}_{3}$  et nww 89 ne sont autres que les noms mêmes des fonctionnaires qui se chargeaient de l'exploration du désert (...) ». Sans qu'il y ait de certitude à cet égard, la région de Medja semble se trouver entre les première et deuxième cataractes, et les *Medjays* liés au désert (sud)

<sup>89</sup> Ce dernier est également cité dans les passages étudiés par J. Yoyotte.

http://www.enim-egyptologie.fr

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Urk. IV, 318, N, colonne de droite. Un peu plus loin dans le texte, on trouve la séquence suivante : « Amon-Rê, seigneur de Medja, souverain de Pount » (Jmn-R 'nb Md3 hq3 Pwn.t) (Urk. IV, 319, 9).

<sup>85</sup> M.M. LUISELLI, op. cit., p. 43 (A, 1.4); A. MARIETTE-BEY, op. cit., pl. 11, a, 4.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> G. ROEDER, Debod bis Bab Kalabsche I, Le Caire, 1911, p. 56-57 (§ 147).

<sup>&</sup>lt;sup>87</sup> Edfou VII, 106, 7-8; J. YOYOTTE, « Une épithète de Min comme explorateur des régions orientales », RdE 9, 1952, p. 132.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> *Ibid.*, p. 133.

oriental  $^{90}$ . Pour Gauthier, Md3, est une « région de Nubie, qui paraît être à situer entre Korosko et Abou-Hamed »  $^{91}$ , c'est-à-dire à l'est de la boucle que dessine le Nil à cet endroit, et la désignation Md3y, est un « ethnique dérivé du précédent et désignant les nomades vivant dans le désert » dans cette même région  $^{92}$ .

Par conséquent, Amon-Rê revenant de Pount, c'est-à-dire du *Pays du dieu*, traverse le pays des *Medjays* avant de rejoindre l'Égypte. Ce trajet pourrait sembler surprenant mais il faut bien avoir à l'esprit qu'il s'agit du *voyage céleste d'Amon solarisé*. Or, il est bien attesté que, à certaine époque de l'année, le soleil, au petit matin, franchit l'horizon oriental au sud-est du ciel. Une inscription du cénotaphe de Séthy I<sup>er</sup> à Abydos met clairement cette caractéristique du voyage solaire en relation avec Pount (**doc. 21**) <sup>93</sup>:

Wnn ntr pn m gs=s rs(y) j3bty hr-s3 Pwn[.t].

C'est de son côté sud-est, derrière Pount, que ce dieu vient à l'existence.

Cette localisation au sud-est du lever du soleil est une donnée bien réelle. En effet, en raison de l'inclinaison de l'axe de rotation de la terre et pour un observateur situé dans l'hémisphère nord, lorsque la partie sud de cet axe est la plus proche du soleil, en hiver et en automne, celui-ci se lève au sud-est, se dirige vers l'observateur puis se couche au sud-ouest. Au printemps et en été, la partie nord de cet axe étant orientée vers le soleil, l'observateur verra un lever et un coucher plus septentrionaux. Le soleil se lèvera et se couchera strictement à l'est et à l'ouest deux fois dans l'année, aux équinoxes de printemps et d'automne. Il est évident que l'observation des cycles stellaires et solaire a suscité chez les astronomes égyptiens certaines réflexions à propos de la géographie du monde. Ainsi, Sirius au moment de son lever héliaque à la mi-juillet et le soleil en automne et en hiver se lèvent au même endroit, au sud-est du ciel, derrière Pount. Comme l'écrit A.-S. von Bomhard, « Le point de l'horizon où Sirius réapparaît après sa période de disparition doit indiquer, lui aussi, la direction du pays de Pount, car les deux azimuts, celui du lever solaire le jour du solstice d'hiver, et celui du lever héliaque de l'étoile qui se produit l'été, sont en effet très voisins. La direction de l'azimut du lever de Sirius viserait plutôt la péninsule arabique que 1'Afrique » [fig. 7] <sup>94</sup>.

Pount et le *Pays du dieu* se présentent donc comme la région lointaine où croissent les arbres à parfum et derrière laquelle surgissent le soleil, à certain moment de l'année, et Sirius, lors de son lever héliaque qui annonce, en Égypte même, la crue du Nil. Lorsque le soleil se lève au sud-est, il entreprend un voyage céleste vers l'Égypte. Il franchit donc la mer Rouge et pénètre dans le désert de Nubie, à l'est du Nil, là où se situait le territoire des *Medjays*. Puis,

\_

94 A.-S. VON BOMHARD, « Le début du Livre de Nout », *ENIM* 7, 2014, p. 118, et p. 117, fig. 12.

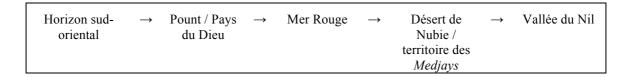
<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> AEO I, 73\*-89\* (188).

<sup>&</sup>lt;sup>91</sup> GDG 3, p. 65.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> GDG 3, p. 66. Cf., également, K. LISKA, « "We have come from the well of Ibhet": Ethnogenesis of the Medjay », Journal of Egyptian History 4/2, 2011, p. 149-171; et S. GIULIANI, « Some Cultural Aspects of the Media of the Eastern Desert », dans Th. Kendall (éd.), Nubian Studies 1998, Proceedings of the Ninth Conference of the International Society of Nubian Studies (August 21-26, 1998, Boston, Massachusetts), Boston, 2004, p. 286-290.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> O. NEUGEBAUER, R.A. PARKER, *Egyptian Astronomical Texts* I, *The Early Decans*, Providence, Londres, 1960, pl. 44 (A); H. FRANKFORT, *The Cenoptaph of Seti I at Abydos* II. *Plates*, New York, 1933, pl. LXXXI, colonne de gauche. Cf., également, D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », p. 272.

après avoir franchi le méridien d'un observateur situé sur le Nil, il repart se coucher au sudouest. La mention de ce territoire se comprend donc aisément : de l'instant de son lever à la mi-journée, le soleil traverse les régions suivantes [fig. 8] :



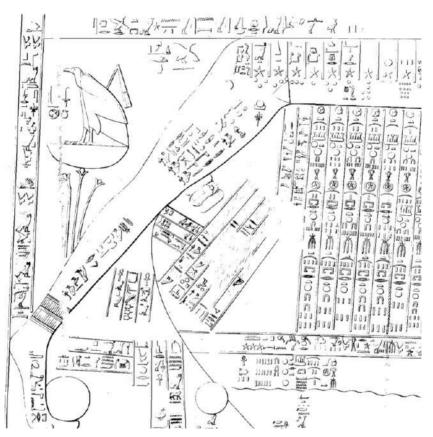


Fig. 7. Cénotaphe de Séthy I<sup>er</sup> à Abydos avec la mention de Pount et du lever du soleil « derrière Pount » dans la colonne de gauche (H. Frankfort, *The Cenoptaph of Seti I at Abydos* II. *Plates*, Londres, 1933, pl. LXXXI).

Ce voyage en provenance de l'Orient, de  $T_3$ - $n\underline{t}r$ , apparaît encore dans l'hymne suivant consigné dans le P. Boulaq 17 (**doc. 22**) 95 :

http://www.enim-egyptologie.fr

<sup>95</sup> M.M. LUISELLI, *op. cit.*, p. 88-91 (A, 8.5-A, 9.2).

Hry-tp psd.t '3.t, W' w'w, jwty sn-nw=f, hnty Jp.t-s.wt, Jwny (h)nty psd.t=f, 'nh(w) m M3'.t r' nb, 3hty, Hr J3bt(y).t, qm3~n=f h3s.t hd nbw hsbd m3' n mrw.t=f. Jhm sntr šbn(=w) hr {Md3y.w} 'ntyw w3d n šr.t=k, Nfr-hr jy m <sup>96</sup> Md3y.w, Jmn-R', nb ns.t T3.wy hnty Jp.t-s.wt, Jwny hnty jp.t=f!

Le chef de la Grande Ennéade, l'Unique qui est seul et qui n'a pas de semblable, qui est à la tête de Karnak, l'Héliopolitain qui est à la tête de son Ennéade, qui vit chaque jour grâce à la Maât, l'Horizontain, l'Horus de l'Orient, il a créé le territoire étranger, l'argent, l'or et le lapis-lazuli véritable selon son souhait. L'aromate *ihem* et l'encens se sont mélangés avec la myrrhe fraîche pour ton nez, (ô) celui au beau visage qui est revenu du territoire des *Medjays*, Amon-Rê seigneur du trône du Double-Pays qui est à la tête de Karnak, l'Héliopolitain qui est la tête de son sanctuaire!

Même si Pount et *T3-ntr* ne sont pas cités, on voit bien que la logique du texte se déplace progressivement de l'Orient vers Karnak. Amon-Rê est présenté comme « l'Horus de l'Orient », qui a créé le monde étranger de l'est, avec les principaux produits précieux que l'on y trouve : argent, or et lapis-lazuli. À l'est, le démiurge s'imprègne des parfums de l'Orient, c'est-à-dire de *T3-ntr*. De là, il revient vers le territoire des *Medjays* et atteint Karnak, en tant que « seigneur du trône du Double-Pays qui est à la tête de Karnak, l'Héliopolitain qui est à la tête de son sanctuaire ».

La distinction entre le voyage du dieu et celui des hommes de retour de Pount transparaît dans certaines attestations. Par exemple dans le passage suivant du Papyrus Leyde I 350, daté du règne de Ramsès II (doc. 23) 97 :

Jw=w n=k jmy.w Pwn.t, 3h3h(=w) n=k  $T3-n\underline{t}r$  n mrw.t=k,  $\underline{h}n\sim n^{-98}$   $\underline{h}ry(.w)$  qmy.t r s $\underline{h}b$  r(3)-pr=k m sty  $\underline{h}b$  nh.wt sn $\underline{t}r$   $\underline{h}r$   $\underline{d}f(\underline{d}f)^{-99}$  'ntyw,  $\underline{h}$ nm n(y)  $\underline{j}3d.t=k$   $\underline{3}bh(=w)$  m fnd=k.

Les habitants de Pount sont venus pour toi, le *Pays du dieu* s'est épanoui pleinement pour toi selon ton souhait. Ceux qui transportent les gommes-résine (les) ont convoyées par eau pour rendre festif ton temple grâce au parfum de fête des arbres à encens <sup>100</sup> et de la résine de myrrhe, l'odeur de ton parfum ayant pénétré dans tes narines.

<sup>&</sup>lt;sup>96</sup> Haplographie.

<sup>97</sup> J. ZANDEE, De Hymnen aan Amon van Papyrus Leiden I 350, OMRO 28, Leyde, 1947, pl. I, r° I, 5-7.

<sup>&</sup>lt;sup>98</sup> La présence du signe de l'homme frappant avec un bâton (A24) semble avoir posé problème aux commentateurs. Cependant des graphies du verbe  $\underline{h}nj$ , « convoyer », avec ce déterminatif sont bien attestées (cf. Wb III, 374, 1). Le complément phonétique n se trouve probablement en haplographie de part et d'autre de ce déterminatif. Si on interprète ce verbe comme un accompli –  $\underline{h}n\sim n$  –, la séquence  $\underline{h}ry(.w)$  qmy.t, « ceux qui transportent la gomme-résine » – en devient tout naturellement le sujet.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Il est difficile de trouver une autre solution. Nous avons opté pour inerpréter le terme <u>df</u> de cette manière sachant que <u>dfdf</u> peut désigner la « résine (de myrrhe) » (Wb V, 573, 17).

Dans la séquence *nh.wt sntr*, le terme *nh.wt* ne désigne pas les sycomores mais, de manière générique, les arbres fruitiers; ici, l'arbre produisant de l'encens *sntr* (N. BAUM, *op. cit.*, p. 18, n. 6); cette séquence se retrouve dans le P. Harris I, 7, 7, et 49, 7.

Les habitants de Pount viennent pour Amon-Rê à *Pount* et non en Égypte. Il s'agit donc du lever du soleil, au sud-est du ciel, à un moment spécifique de l'année, celui où le *Pays du dieu* s'est épanoui, où il produit les aromates. Dans un deuxième temps, les marins de l'expédition égyptienne à Pount rapportent en Égypte la gomme-résine *qmy.t*, et d'autres aromates non mentionnés, pour que le rituel puisse se dérouler dans le temple du dieu grâce au « parfum de fête des arbres à encens – qui seront probablement replantés dans le jardin du dieu – et de la résine de myrrhe ». Dans cette vision du monde idéale, le dieu se lève dans la fragance du *Pays du dieu*, entreprend son voyage céleste vers l'Égypte, tandis que les marins s'empressent de revenir de Pount, avec leur cargaison d'aromates, pour qu'à son arrivée dans le temple, le dieu puisse respirer à nouveau les senteurs de myrrhe et d'encens.



Fig. 8. En rouge : le trajet du soleil d'est en ouest ; en vert : le territoire des Medjays.

Récemment, W.V. Davies a découvert, dans la tombe du gouverneur Sobeknakht d'El-Kab (XVII<sup>e</sup> dynastie), l'inscription suivante dont le début présente un intérêt certain (traduction de W.V. Davies) <sup>101</sup>:

[Le vil ?] Kouch est venu…levé (fg3) en masse, ayant soulevé (snhp) les tribus de Ouaouat (la Basse-Nubie), les [habitants ?] des îles de Khenthennefer (la Haute-Nubie), le Pount et les Médjaïs...

http://www.enim-egyptologie.fr

<sup>&</sup>lt;sup>101</sup> W.V. DAVIES, « Kouch en Égypte : Une nouvelle inscription historique à El-Kab », *BSFE* 157, 2003, p. 38-44, p. 41, fig. 3, pour le début de l'inscription, et p. 40, pour la traduction ; et *id.*, « Sobeknakht of Elkab and the Coming of Kush », *Egyptian Archaeology* 23, 2003, p. 3-6, p. 6, pour le début de l'inscription et la traduction.

Il va de soi qu'une première lecture incite à placer Pount en Afrique, non loin du territoire des Medjays. C'est d'ailleurs ce que fait prudemment W.V. Davies lorsqu'il écrit : « Nouvel exemple intéressant de ce toponyme, qu'il faudra inclure dans le débat toujours en cours sur la localisation du pays de Pount (...). Si le Pount était membre d'une coalition entre Kouch et, selon toute apprence, ses voisins de Nubie et du désert, on pourrait avancer que, logiquement, le Pount n'était pas très éloigné de Kouch » 102.

Le commentaire de D. Meeks est le suivant : « (l'inscription) parlerait d'une attaque, durant la Seconde période intermédiaire, menée contre l'Égypte par le pays de Kouch qui aurait fédéré (snhp) autour de lui diverses autres contrées dont Pount. (...) une discussion philologique (...) montrerait que snhp n'a jamais eu le sens de "fédérer", ou quelque chose de similaire, mais exactement l'inverse, à savoir "faire fuir en tous sens". De plus, Vivian Davies a eu l'extrême amabilité de me montrer, il y a quelques années au Caire, la copie complète de cette inscription que nous avons pu lire ensemble. Mon opinion personnelle est que ce texte peut servir de manière égale pour conforter soit la thèse africaine, soit la thèse arabique » 103.

Il ne sera possible de trancher que lorsque cette inscription sera définitivement publiée. Quoi qu'il en soit, si l'on admet la traduction du début de l'inscription par W.V. Davies, les tenants d'une localisation africaine de Pount semblent confortés. Mais est-ce vraiment le cas ? Il s'agirait, en effet, et il faut le souligner, de la seule inscription historique avec un rôle africain des Pountites, tandis que les mentions des Medjays, dont ils seraient les voisins, sont bien plus nombreuses. Il faudrait donc admettre que soit les Pountites sont un peuple particulièrement pacifique – ce qui expliquerait leur absence systématique des inscriptions se rapportant aux régions situées au sud de l'Égypte –, soit leur présence dans cette « coalition » doit s'expliquer différemment. Le texte semble décrire un regroupement de peuples de Basse-Nubie et de Haute-Nubie. Il n'est pas exclu que dans cette dernière région, notamment dans sa partie littorale, se soient trouvés des gens provenant de l'autre côté de la mer Rouge, sachant que la partie méridionale de cette mer a toujours été une zone de passage d'une rive à l'autre <sup>104</sup>. Il n'est pas impossible que certains Pountites se trouvant sur la côte africaine aient été enrolés dans la « coalition », justifiant ainsi la mention de « Pount » dans cette inscription. Cela expliquerait aussi le caractère exceptionnel de cette mention.

#### **Conclusion**

Dès que la documentation est un peu plus explicite quant aux caractéristiques de ce territoire, il ressort que *T3-ntr* de Pount est une région donnant sur la mer Rouge (*W3d-wr*), composée d'un territoire côtier non valloné (la Tihama yéménite) qu'il faut traverser pour parvenir aux terrasses escarpées sur lesquelles croissent les arbres à myrrhe (*htyw 'ntyw*). Les Égyptiens ne

1

<sup>103</sup> D. MEEKS, « A-t-on enfin trouvé le pays de Pount », p. 291-292.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> *Id.*, « Kouch en Égypte ; une nouvelle inscription historique à El-Kab », p. 42, n. 9.

<sup>104</sup> Fr. SERVAJEAN, « Les dimensions des navires d'Hatchepsout et autres remarques sur la navigation en mer Rouge », ENiM 9, 2016, p. 181, n. 15; et id., « L'antivoyage du Naufragé » (à paraître). Ces déplacements fréquents d'une rive à l'autre ont contribué à créer des traits culturels communs aux deux régions. Si l'on considère, par exemple, les Issas, clan somali, qui aujourd'hui résident entre Djibouti, la Somalie et l'Éthiopie, sur les bords de la mer Rouge, « ils se disent descendants de Cheikh Isé Ibn Ahmed, un Arabe, personnage important, originaire du Yémen, venu s'établir sur la Côte d'Afrique » (R. MULLER, « Les Populations de la Côte Française des Somalis », dans M. Albospeyre, G. Bailloud, T. Bernier, R. Lamy, R. Muller, J. Tubiana, Mer Rouge – Afrique Orientale. Études sociologiques et linguistiques. Préhistoire – Explorations – Perspectives d'avenir, Cahiers de l'Afrique et de l'Asie, Paris, 1959, p. 47). On voit bien que ces traits communs ont permis aux groupes humains de la région de se forger une identité culturelle possédant souvent des traits communs.

semblent pas s'être cantonnés à la côte, explorant les pistes menant à ces terrasses et c'est, parvenus à proximité du lieu abritant les arbres à parfums, qu'il rencontraient les « grands de cette contrée escarpée » (wr.w h3s.t tn) avec lesquels ils échangeaient les produits d'Égypte contre ceux de Pount.

On remarquera que le duel, *T3.wy-ntr*, laisse entendre, si l'on admet l'analyse qui précède, que les Égyptiens connaissaient l'existence d'une seconde région productrice d'aromates, plus précisément d'encens (*Boswellia sacra*), plus éloignée. Il va de soi qu'au cours de leurs nombreux voyages à Pount, ils collectèrent des informations à propos des régions maritimes et terrestres plus lointaines. On imagine mal plus de 1000 ans d'expéditions à Pount sans une seule tentative de collecte d'informations. À un moment ou un autre, les Égyptiens ont dû apprendre que non loin se situait un détroit – le Bab el-Mandeb – et que, au-delà, la côte changeait d'orientation pour adopter, à l'est, une orientation identique à celle de la deuxième région productrice d'aromates, celle produisant de l'encens.

#### T3-ntr de Djahy

À partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, un autre *Pays du dieu* apparaît dans la documentation, qui renvoie à une contrée située dans les montagnes côtières du Liban.

Hatchepsout ne s'est pas contentée d'importer des aromates de  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de Pount, elle a également fait venir des produits de  $T_3$ - $n\underline{t}r$  du Liban, comme en atteste une inscription de l'un de ses obélisques à Karnak (**doc. 24**)  $^{105}$ :

 $Hrp \sim n$  Stty.w [...] mfk3.t hr h3s.t R3sw.t,  $jn \sim n = sn$  n = j stpw.w n(y).w Ng(3)w m 's w' n mrw [...] h3.w nb(.w) nfr(.w) n(y).w T3-ntr.

Les Asiatiques ont offert [...] de la turquoise de la contrée de *Rasout* <sup>106</sup>, ils m'ont apporté les produits choisis de *Négaou*, du pin parasol <sup>107</sup>, de l'arbre *ouân*, du cyprès <sup>108</sup> [...] et tous les meilleurs bois du *Pays du dieu*.

*Négaou* désigne l'ensemble des régions boisées situées en Palestine, dans le versant occidental de la montagne libanaise et dans des contrées plus septentrionales <sup>109</sup>. Ce nouveau *Pays du dieu*, fournisseur de bois de qualité, en fait partie. Sennéferi, contemporain de Thoutmosis III, s'est rendu dans ces montagnes pour s'en procurer (**doc. 25**) <sup>110</sup>:

Jw 'q=kw r hnty-š [...] (...). Sh3~n=j s.t hr h3s.t T3-ntr, spr r hnty-š [...].

106 Région du Sinaï (GDG III, p. 127).

http://www.enim-egyptologie.fr

<sup>&</sup>lt;sup>105</sup> Urk. IV, 373, 1-5.

<sup>107</sup> Pour le vocable 'š désignation du pin parasol (*Pinus pinea* L.), Th. BARDINET, *Relations économiques et pressions militaires en Méditerranée orientale et en Libye au temps des Pharaons, EME 7*, Paris, 2008, p. 23-49. Voir également Fr. SERVAJEAN, « Le conte des Deux Frères (2). La route de Phénicie », *ENIM* 4, 2011, p. 201-204.

<sup>108</sup> Pour le vocable *mrw* désignation du cyprès (*Cupressus sempervivens* L.), Th. BARDINET, *op. cit.*, p. 71-84.

<sup>&</sup>lt;sup>109</sup> *Ibid.*, p. 124-125, et p. 335.

<sup>&</sup>lt;sup>110</sup> Urk. IV, 535, 2 et 12.

Je suis entré dans les terrasses  $(hnty-\check{s})^{111}$  [...] (...). Et je les (= les arbres) ai fait descendre sur la contrée escarpée du Pavs du dieu (...).

Dans la stèle de Thoutmosis III au Gébel Barkal, le roi mentionne la construction de bateaux dans ce nouveau Pays du dieu (doc. 26) 112 :

(\*) Ce déterminatif est en fait un rectangle doté de deux appendices de chaque côté (*Urk.* IV, 1232, 2).

Jst  $d_3 \sim n \text{ hm=j } r \text{ phw.w } n(y).w \text{ St.t. Jw } rd \sim n=j \text{ mdh=tw 'h 'w.w 'š3 } n(y).w 'š hr <math>d_y$ w.w  $n(y).w T_3-n\underline{t}r$ 

Alors, c'est vers les confins de l'Asie que ma majesté a voyagé. J'ai fait qu'on charpente de nombreux navires en pin parasol sur les montagnes du *Pavs du dieu* (...).

Comme le montrent les deux documents précédents, le Pays du dieu est une région escarpée où croissent des arbres fournissant le bois de construction recherché par les Égyptiens. Un peu plus loin, le texte est plus précis (**doc. 27**) 113 :

(\*) Ce déterminatif est en fait un rectangle doté de deux appendices de chaque côté (Urk. IV, 1232,

 $Mdh\sim n \neq j$  m  $D_3hy$  tnw rnp.t nb.t m 's m3' n(y) Rmnn, jnw r stp-s3, 'nh wd3 snb (...) [...] 's m3w  $ng(3)w \ m \ stp(w) \ n(y) \ T_3-n\underline{t}r \ (...).$ 

J'ai charpenté à *Djahy* chaque année du pin parasol inaltérable de *Réménen* <sup>114</sup>, apporté (ensuite) au palais, vie, prospérité, santé (...) [...] du pin parasol du contingent annuel <sup>115</sup> de Négaou en tant que le meilleur (produit) du *Pays du dieu* (...).

Djahy désigne ici la Phénicie 116, Négaou, on l'a vu, les contrées boisées de Djahy jusqu'au nord de la Palestine et Rémenen, semble-t-il, la côte de cette même région. Le roi va donc chercher le meilleur produit du Pays du dieu, le pin parasol, qu'il travaille sur la côte. Enfin, toujours dans le même document (doc. 28) 117 :

(\*) Ce déterminatif est en fait un rectangle doté de deux appendices de chaque côté (Urk. IV, 1241, 13).

ENIM 12, 2019, p. 87-122

<sup>&</sup>lt;sup>111</sup> Au Nouvel Empire la désignation *hnty-š* commence à être peu à peu remplacée dans la région du Liban par *htyw* (Th. Bardinet, *op. cit.*, p. 39). <sup>112</sup> *Urk*. IV, 1232, 1-2.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Urk. IV, 1237, 9-12.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Probablement la côte du Liban (Th. BARDINET, op. cit., p. 122-124, et p. 335).

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Pour cette traduction de 'š m3w, ibid., p. 56.

<sup>116</sup> Djahy désigne en fait une région plus vaste allant de l'Égypte au sud à l'Oronte au nord (GDG VI; Cl. VANDERSLEYEN, Les guerres d'Amosis, Bruxelles, 1971, p. 91-102). Cependant, la mention des pins parasols renvoie à la partie de *Djahy* où, dans la montagne libanaise, poussent les pins parasols. <sup>117</sup> Urk. IV, 1241, 13-14.

Jn  $m\check{s}'=j sw3(w) sn.wt m htyw.w n(y).w '\check{s} hr dw.w n(y).w T3-ntr.$ 

C'est mon armée qui a coupé les mâts sur les terrasses des pins parasols dans les montagnes du Pays du dieu.

Nous retrouvons les « terrasses » (htyw) – plus précisément les terrasses des pins parasols – caractéristiques de ce type de paysage, qui rappellent aux observateurs égyptiens celles de T<sub>3</sub>ntr de Pount. Une attestation datant de Ramsès III fait à nouveau allusion à ces terrasses (doc. 29) 118:

 $S'h'[\sim n = f]$  sn.wt m's m<sub>3</sub>w n(y) tp htyw m stp(w) n(y) T<sub>3</sub>-ntr.

Il (= le roi) a érigé des mâts en pin parasol du contingent annuel 119 du haut des terrasses en tant que (produit) choisi du Pays du dieu.

Le caractère escarpé du *Pays du dieu* de *Djahy* est régulièrement mis en exergue à l'instar de celui de Pount, comme dans le document suivant, qui date du règne d'Amenhotep III  $(\mathbf{doc.\,30})^{120}$ :

 $Jr(w).t\sim n=f wi3$  '3 n tp jtrw Jmn-R' m Wsr-h3.t m 'š m3(w) š 'd(w) $\sim n hm=f hr h3s.t T3-ntr st3(w) hr$ dw.w n(y).w Rtnw in wr.w n(y).w h3s.wt nb.(w)t.

Il (le roi) a fait une grande barque destinée au fleuve (dont le nom est) Amon-Rê-est-dans-Ouserhat, avec du pin parasol du contingent annuel <sup>121</sup> que sa majesté a débité sur la contrée escarpée de la Terre du dieu et qui fut halé sur les hauteurs du Réténou par les grands de toutes les contrées escarpées.

L'expédition se rend à T3-ntr. Là, dans « la contrée escarpée », elle se procure le bois nécessaire à la construction de la grande barque sacrée du dieu Amon-Rê. Cette région est bien circonscrite dans l'esprit des Égyptiens, comme le montre le document suivant provenant de Karnak. Il s'agit d'une légende accompagnant une série de bas-reliefs représentant la faune et la flore rapportées des régions traversées par Thoutmosis III (doc. 31) 122 :

Sm nb hpp hrr.t nb.t nfr.t jm(y.w)t  $T_3$ -ntr  $jn(w.w)\sim n$  by hm=f hft wd3 hm=f r Rtnw hr(y).t r shr h3s.wt mhty.(w)t.

http://www.enim-egyptologie.fr

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> THE EPIGRAPHIC SURVEY, Later Historical Records of Ramses III, Medinet Habu II, OIP 9, Chicago, 1932, pl. 103, 9.

119 Pour cette traduction de 'š m3w, cf. supra, n. 115.

<sup>120</sup> P. LACAU, Stèles du Nouvel Empire I. Catalogue général des Antiquités égyptiennes du musée du Caire (N<sup>os</sup> 34001-34064), Le Caire, 1909, p. 50, l. 16-17 (34025). <sup>121</sup> Pour cette traduction de 'š m3w, cf. supra, n. 115.

<sup>&</sup>lt;sup>122</sup> Urk. IV, 775, 15-776, 2; P. BARGUET, Le temple d'Amon-Rê à Karnak, p. 198-199.

Toute plante étrange et toute belle fleur qui sont dans le *Pays du dieu* et que le pouvoir de sa majesté a rapportées lorsque sa majesté s'avançait vers le Réténou supérieur pour abattre les contrées étrangères septentrionales.

Le Réténou supérieur se situe au-delà de Djahy. Pour s'y rendre, le roi traverse logiquement  $T3-n\underline{t}r$  où il se procure des plantes dignes d'attention. Le passage suivant de la stèle de la princesse de Bakhtan, probablement d'époque tardive  $^{123}$ , mentionne également un  $Pays\ du\ dieu\ qui\ ne\ peut\ être que celui de <math>Djahy\ (\mathbf{doc.\ 32})^{124}$ :

Js ḥm=f m Nhrn mj nt =f tnw rnp.t, wr.w n(y.w) h3s.t nb(.t) jw=w m ksw m htpw n b3w n(y) ḥm=f š3 phw.w jnw=sn nbw hd hsbd mfk3.t, h3.w nb(.w) n(y).w T3-ntr hr psd.t=sn

Et, alors que sa majesté se trouvait au Naharina selon son habitude de chaque année, les grands de tous les pays étrangers étaient venus en se prosternant et en paix en raison de la puissance de sa majesté qui s'étend jusqu'à l'extrémité du monde, chargés de leurs tributs : or, argent, lapis-lazuli, turquoise et tous les arbres du *Pays du dieu*.

Dans le document **15**, on a vu que le mot  $h_3w$ ,  $\frac{1}{2}\sum_{1:1}$  désignait probablement les arbres à parfum de  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de Pount. Ici, il s'agit de  $h_3w$  conservés dans les trésors des princes du Naharina, contrée très septentrionale qui, au moment de son expansion maximale, se trouvait non loin de  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de  $D_jahy$ . Parmi les produits apportés par ces princes, il y a le lapis-lazuli dont on sait qu'il s'agit d'une « roche rare et difficile à se procurer (qui) se trouve uniquement dans des zones de très hautes montagnes. Les gisements qui ont pu être exploités dans l'Antiquité se situent à Sar-i Sang dans le Badakhshan (Afghanistan) et dans les Monts de Chaghai (frontière afghano-pakistanaise), soit au moins à 2.000 km des sites archéologiques de Mésopotamie »  $^{125}$ . Par conséquent, les tributs apportés par ces princes ne proviennent pas exclusivement du Naharina mais de régions très diverses. Les  $h_3w$  seraient donc simplement les bois de qualité produits par  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de  $D_jahy$ .

Examinons un dernier document, qui provient de la tombe thébaine de Menkhéperrêséneb (Thoutmosis III) (TT 86). Il a souvent été avancé comme preuve de l'existence d'un *T3-ntr* dans les royaumes de Tjenpou (*Tnpw*), des Hittites (*Ht3*) et/ou de Crète (*Kftjw* <sup>126</sup>) (**doc. 33**) <sup>127</sup>:

\_

<sup>127</sup> Urk. IV, 929, 8-13; PM I/1, p. 117 et 119.

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Comme le démontra A. Erman (« Die Bentresch-Stele », ZÄS 21, 1883, p. 54-60), le texte très particulier de cette stèle n'est pas d'époque ramesside mais bien plus tardif même si, d'une certaine manière, il met en scène Ramsès II

Ramsès II.

124 Stèle Louvre C 284, M. BROZE, *La princesse de Bakhtan, MRE* 6, Bruxelles, 1989, p. 22; K*RI* II, 285, 1-3.

125 M. CASANOVA, « Le lapis-lazuli, la pierre précieuse de l'Orient ancien », *Dialogues d'Histoire Ancienne* 27/2,

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> Il est possible que la désignation *Kftjw* renvoie plutôt à la Phénicie (D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », p. 299, et n. 189 avec bibliographie). Dans ce cas, il s'agirait donc, d'une certaine manière, d'une autre désignation de *Djahy*.



Rd.t j3w n nb t3.wy sn t3 n ntr nfr jn wr.w n(y).w t3 nb, sw3šesn nht hm=f, jnw=sn hr psd.w=sn m [ $\check{s}s$ ] nb n(y)  $T_3$ - $n\underline{t}r$   $h\underline{d}$  nbw hsbd  $mfk_3.t$  `3.t nb(.t)  $\check{s}pss(.t)$ .

Faire une louange au seigneur du Double-Pays, se prosterner devant le dieu parfait par les grands de chaque pays : ils rendent hommage à la force de sa majesté, leurs tributs se trouvant sur leur dos en tant que toute calcite du Pays du Dieu, argent, or, lapis lazuli, turquoise et toutes sortes de pierres précieuses.

Quoi qu'il en soit de la localisation exacte de ces royaumes, il s'agit de contrées situées au nord de *T<sub>3</sub>-nt*r de *Djahy*. Le plus proche est *Tjenpou*, qui doit probablement être localisé dans la moyenne vallée de l'Oronte <sup>128</sup>. La liste « toute calcite du *Pays du dieu*, argent, or, lapis lazuli, turquoise et toutes sortes de pierres précieuses » consigne des produits de différentes origines comme le montre la présence de lapis-lazuli. T<sub>3</sub>-ntr fournit de la calcite (šs). Or, T<sub>3</sub>ntr de Pount n'est pas réputé pour une quelconque production de calcite. En revanche, dans le Pays de dieu de Djahy, on trouve de la calcite, notamment dans la grotte libanaise de Jeita où le Nahr el-Kabl prend naissance.

On voit bien, par conséquent, qu'il existe une analogie certaine entre  $T_3$ -ntr de Pount et  $T_3$ -ntr de Djahy. Les deux sont situés non loin de la côte, les deux comportent une zone escarpée sous la forme de terrasses sur lesquelles croissent des arbres – pins parasols ou arbres à myrrhe – que l'on ne trouve pas en Égypte et qui constituent des produits précieux de premier choix.

T3-ntr de Djahy est donc une région du Liban proche de la mer Méditerranée, caractérisée par la présence de hauteurs en terrasses, sur lesquelles croissent les pins parasols régulièrement exploités par les expéditions égyptiennes.

#### **Documents incertains**

Plusieurs documents sont difficiles à interpréter et semblent contredire a priori les conclusions auxquelles nous sommes parvenus. Il est nécessaire de les examiner.

Le premier, daté du règne de Thoutmosis IV, provient de la tombe thébaine de Tchanana  $(TT 74) : (doc. 34)^{129} :$ 

*h*3*s*.*wt nb*.(*w*)*t*.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> GDG VI, p. 78.

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Urk. IV, 1007, 8-10; PM I/1, p. 144-146.

Apporter le tribut du Réténou, les produits des contrées septentrionales : de l'argent, de l'or, de la turquoise et toutes sortes de pierres du *Pays du dieu* par les grands de toutes les contrées étrangères.

 $T_3$ - $n\underline{t}r$  fournit uniquement au tribut « toutes sortes de pierre (précieuses) » ( '3.t nb.t) et non « l'argent, l'or et la turquoise », comme le montre le nisbé n(y).t ( ) dans la séquence  $\underline{h}\underline{d}$  nbw  $mfk_3.t$  '3.t nb.t n(y).t  $T_3$ - $n\underline{t}r$ , qui se rapporte à '3.t nb.t et non à  $\underline{h}\underline{d}$ , nbw et  $mfk_3.t$ . Il s'agit d'une graphie clairement au féminin singulier (n(y).t) qui s'oppose à la graphie du même mot, un peu plus loin, au masculin pluriel n(y).w ( ) dans la séquence wr.w n(y).w  $\underline{h}_3s.wt$  nb.(w). On peut se demander si les pierres en question ne renvoient pas à la calcite, comme dans le document précédent (doc. 33). Il s'agirait donc, dans ce cas, d'une référence à  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de  $D_jahy$ .

Le document suivant est différent. Il semble attester d'un *Pays du dieu* situé dans – ou non loin – du Ouâdi Hammamat ; il est daté du règne de Montouhotep IV (**doc. 35**) <sup>130</sup> :

 $W\underline{d}$   $hm = f s h' w\underline{d}$   $pn n jt = f Mnw nb hjss.wt m <math>\underline{d}w$  pn spss pjwty hnt(y) s.t m tj jhty.w h ntr <math>d(w) m h Hr ssy ntry hww ntr pn jm = f, s.t = f w h n(y).t shmh - jb hr(y).t - tp hjss.wt Tj - ntr.

Sa majesté a ordonné d'ériger cette stèle pour son père Min, seigneur des contrées étrangères, dans cette montagne vénérable et primordiale, qui préside à la place du pays des Horizontains, le palais du dieu doué de la vie d'Horus, nid divin dans lequel ce dieu est protégé, sa place pure de réjouissance qui est la principale des montagnes du *Pays du dieu*.

On voit bien, en raison du caractère hyperbolique de cette description – « montagne vénérable et primodiale », « place des horizontains », « palais du dieu doué de la vie d'Horus », « nid divin », « place pure de réjouissance » –, que la désignation *Pays du dieu* est probablement employée métaphoriquement à l'instar de l'ensemble des autres désignations du texte. La montagne où est gravée l'inscription, qui « préside à la place du pays des Horizontains », matérialise symboliquement l'Est, à l'instar de *T3-ntr* et, évidemment, de Pount. Cette expédition de Montouhotep IV avait pour but de lui « rapporter (...) des blocs de pierre de qualité et des pierres pures qui se touvent dans cette montagne » (*jn.t* (...) *jns špss '3.t w'b.t jm(y.w)t dw pn*) <sup>131</sup> et non de diligenter, comme son père Montouhotep III le fit, une véritable expédition à Pount, d'où l'emploi métaphorique du toponyme.

Les deux documents suivants sont un peu différents. Le premier est une stèle de l'an 2 de Ramsès IV se trouvant dans le Ouâdi Hammamat (**doc. 36**) <sup>132</sup> :

Sa majesté ordonna (...) r jr.t mnw pn n(y) s.t nḥḥ m dw pn n(y) Bhn m-h3w T3-ntr.

Sa majesté ordonna (...) pour faire ce monument de la place de *neheh* dans cette montagne de *Békhen* non loin du *Pays du dieu*.

 <sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Inscription 192, datée de Montouhotep II par J. COUYAT, P. MONTET, Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât, MIFAO 34, Le Caire, 1912, p. 98 (3-6).
 <sup>131</sup> Ibid., p. 99, l. 13.

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Inscription 240 du Ouâdi Hammamat, *ibid.*, p. 113 (14-15); KRI VI, 11, 3-4.

Comme Montouhotep IV, Ramsès IV ne s'est pas rendu à *T3-ntr* de Pount, la dernière expédition maritime étant celle de son père, Ramsès III. Il est donc difficile d'expliquer la mention du *Pays du dieu*. On remarquera cependant que le roi ne dit pas s'être rendu dans le *Pays du dieu* mais dans la montagne de *Békhen*, cette dernière étant présentée comme se touvant non loin – aux alentours (*m-h3w*) – du *Pays du dieu*. En empruntant le Ouâdi Hammamat, l'expédition de Ramsès IV atteint les régions qui, si l'on fait abstraction des espaces maritimes, sont le plus proches de Pount. Cette formulation, qui relève évidemment de la rhétorique, est le seul moyen de mentionner le *Pays du dieu* sans s'y être rendu.

Le document suivant, daté de l'an 3 de Ramsès IV, exprime la même idée différemment (doc. 37) 133 :

 $Wn\sim n=f$  w3.t r T3-ntr n rh sw hpr(w) hr-h3.t w3.t (...).

Il a ouvert une voie vers le *Pays du dieu* que celui qui vivait auparavant ne connaissait pas (...).

Ramsès IV, on vient de le voir, ne s'est pas rendu à *T3-ntr*, il a simplement ouvert une nouvelle voie permettant d'y accéder. Il s'agit, bien entendu, d'une route terreste permettant de gagner la mer.

On mentionnera un dernier document que certains chercheurs ont classé dans le dossier  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de  $Djahy^{134}$ . Une telle classification n'est pourtant pas évidente. Lorsqu'Amenhotep III consacra à Ptah de Memphis un temple au nom de « Le temple de Nebmaâtrê est uni à Ptah »  $^{135}$ , il y fit aménager un jardin autour d'un bassin (**doc. 38**)  $^{136}$ :

Šdw swd(=w) m nh.wt  $s\underline{t}hn(=w)$  m h.t nb spss m stpw n(y)  $T_3-n\underline{t}r$ .

Un bassin (entouré d'un jardin) fut planté d'arbres et décoré avec toutes sortes d'arbres / bois précieux du meilleur du *Pays du dieu*.

Deux lectures sont possibles : soit le vocable *ht* est traduit par « bois » et il faut comprendre que l'aménagement est complété avec des structures en bois de qualité et, dans ce cas, il s'agira de *T3-ntr* de *Djahy*, soit il est traduit par « arbres » et la décoration en question est faite d'arbres plantés provenant de *T3-ntr* de Pount, à l'instar de ce qui est décrit dans les documents **3** et **15**. On ajoutera que l'on possède deux dates pour ce temple : l'an 26 et l'an 37 d'Amenhotep III, au cours desquels furent effectuées des livraisons de produits de ses vignes <sup>137</sup>. Or, Amenhotep III diligenta deux expéditions à Pount : la première en l'an 23, la seconde en l'an 41. On pourrait donc imaginer – mais il ne s'agit que d'une hypothèse – que la première expédition, au cours de laquelle des arbres à parfums furent probablement rapportés de pount, fut concomitante de l'achèvement de la construction du temple.

-

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Inscription 12 du Ouâdi Hammamat, *ibid.*, p. 37 (8-9); L. CHRISTOPHE, « La stèle de l'an III de Ramsès IV au Ouâdi Hammâmât », *BIFAO* 48, 1949, p. 12; K*RI* VI, 13, 11.

<sup>&</sup>lt;sup>134</sup> Par exemple, Th. BARDINET, op. cit., p. 246.

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> A. CABROL, Amenhotep III le Magnifique, s.l., p. 254.

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> Urk. IV, 1795, 15-16.

<sup>&</sup>lt;sup>137</sup> A. CABROL, op. cit., p. 255.

#### Quel « dieu » se cache derrière le $n\underline{t}r$ de $T_3$ - $n\underline{t}r$ ?

L'analyse ci-dessus a montré qu'il ne faut pas rechercher un dieu spécifique derrière le vocable *ntr* dans la désignation *T*<sub>3</sub>-*ntr* (de Pount), car c'est probablement la dimension rituelle des aromates provenant du *Pays du dieu* qui en est à l'origine. La myrrhe et l'encens sont systématiquement utilisés dans les rites sous la forme de fumigations et d'onguents divins variés et divers, qui matérialisent les parfums respirés par les dieux, voire le parfum des dieux eux-mêmes.

Pour ce qui est du pin parasol de *T3-ntr* de *Djahy*, les documents ne mentionnent pas de mythes spécifiques. Il existe cependant un texte, où *T3-ntr* n'est pas mentionné, mais qui met en relief la fonction du pin parasol dans le cadre du mythe osirien sous la forme d'une sorte de texte à clé ; il s'agit du 2<sup>e</sup> épisode du conte des Deux Frères <sup>138</sup>. L'arbre y joue un rôle central : c'est sur lui que Bata déposera son cœur – le cône-cœur – pour revenir à la vie, le cycle végétatif de l'arbre et celui du cœur étant identiques <sup>139</sup>. Certes, cet arbre se trouve dans la « Vallée du pin parasol » (*jn.t p3* 'š) mais le fait que les soldats de Pharaon s'y rendent pour y couper des arbres – comme ils le font dans les terrasses des pins parasols (*htyw* 'š) – montre que la vallée se trouve non loin de ce territoire. Il a été montré ailleurs que c'est ce bois qui a servi à confectionner le cercueil d'Osiris <sup>140</sup>, la quête de ce matériau dans le cadre du mythe servant d'archétype au circuit économique par lequel les Égyptiens se le procuraient <sup>141</sup>.

Dans les deux cas, par conséquent -  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de Pount et  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de  $D_jahy$  -, le vocable  $n\underline{t}r$  semble renvoyer à un matériau destiné à la construction d'objets rituels - la barque du dieu, par exemple - ou à un produit participant directement au processus rituel ou à sa pérennisation. Si le conte des Deux Frères témoigne à sa manière de la constellation mythologique liée à  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de  $D_jahy$ , le conte du Naufragé de son côté rappelle que certains mythes se rapportaient également à  $T_3$ - $n\underline{t}r$  de Pount. Il est d'ailleurs probable que l'on retrouve la trace de ces derniers dans le mythe du Phénix, d'époque grecque et romaine, dont l'histoire est fortement ancrée au sud-est du monde, dans les aromates d'Arabie  $^{142}$ .

\_

 $<sup>^{138}</sup>$  Fr. Servajean, « Le conte des Deux Frères (2). La route de Phénicie », ENiM 4, 2011, p. 197-232.  $^{139}$  Ibid., p. 201-206.

<sup>&</sup>lt;sup>140</sup> *Id.*, « Les deux arbres de l'épisode giblite », dans Ph. Collombert, D. Lefèvre, St. Polis, J. Winand (éd.), Aere Perennius. *Mélanges égyptologiques en l'honneur de Pascal Vernus*, *OLA* 242, Louvain, Paris, Bristol, 2016, p. 697-707.

<sup>&</sup>lt;sup>141</sup> *Id.*, « Le conte des Deux Frères (2) », p. 209-213.

Fr. LECOQ, « L'œuf du phénix. Myrrhe, encens et cannelle dans le mythe du phénix », *Schedae* 17/2, 2009, p. 107-130; D. MEEKS, « Coptos et les chemins de Pount », p. 271-272.